Arrêté N°0095/ MI/D/DGAPJ/DLP du 09 mars 2006, publié au J.O.R.N n°07 du 1er avril 2006
PAT N°0160/2007/DONGAD. CNSS: 45678. NIF: 11285

AcSSA Afrique Verte Niger
BP 11751 – Niamey – Niger
Tél. : (227) 20 72 22 93
Fax : (227) 20 75 54 60
E-mail : **avniger@intnet.ne** ou **acssaavn@intnet.ne**
www.afriqueverte.org/niger

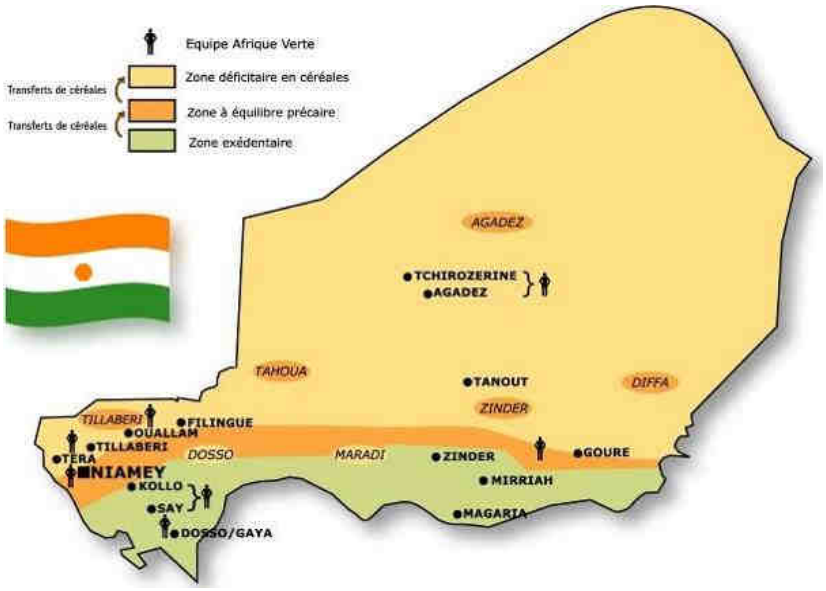

RAPPORT ANNUEL 2010

JANVIER - DECEMBRE 2010

Avril 2011

Sommaire

INTRODUCTION 3

PARTIE I : LE CONTEXTE DE LA REALISATION DES ACTIVITES 4

1.1 SITUATION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE 2010 4
1.2 BÉNÉFICIAIRES FINAUX OU GROUPES CIBLES 5
1.3. LES RESSOURCES HUMAINES 6
1.4. MOYENS MATERIELS 6
1.5. MOYENS FINANCIERS 7

PARTIE II : BILAN DES REALISATIONS DE L'ANNEE 2010 8

2.1 RESULTATS ATTENDUS 8
2.2 REALISATIONS DE L'ANNEE 2010 8
Atelier de lancement 8
ACTIVITES REALISEES PAR RESULTAT 9
2.2.1 ACTIVITÉS DONT LA MISE EN ŒUVRE PERMET D'ATTEINDRE LE RÉSULTAT 1 : « LA PRODUCTION DE CÉRÉALES EST AMÉLIORÉE DANS LES ZONES AGRICOLES CIBLÉES » 9
2.2.1.1 : Créer 100 banques d'intrants opérationnelles 9
2.2.1.2: Former 500 producteurs en techniques de production et de distribution de semences 14
2.2.2 ACTIVITÉS DONT LA MISE EN ŒUVRE PERMET D'ATTEINDRE LE RÉSULTAT 2 : « LES ÉCHANGES CÉRÉALIERS ENTRE ZONES EXCÉDENTAIRES ET ZONES DÉFICITAIRES SONT FLUIDIFIÉS » 17
2.2.2.1 : Former 300 acteurs en techniques de commercialisation et de stockage 17
2.2.2.2: Organiser 7 pré bourses et 2 bourses aux céréales 18
2.2.3 ACTIVITÉS DONT LA MISE EN ŒUVRE PERMET D'ATTEINDRE LE RÉSULTAT 3 : « LES DISPOSITIFS RÉGIONAUX DE VEILLE ET D'ATTÉNUATION DES CRISES ALIMENTAIRES SONT RENFORCÉS » 21
2.2.3.1: Appuyer les membres de 3 fédérations régionales dans le suivi de la situation alimentaire 21
2.2.3.2: Renforcer 3 fonds régionaux d'approvisionnement en céréales et 3 fédérations les gérant 22
2.2.4 ACTIVITÉS DONT LA MISE EN ŒUVRE PERMET D'ATTEINDRE LE RÉSULTAT 4 : « LES CAPACITÉS DES FEMMES À CRÉER ET À GÉRER DES PETITES UT DE CÉRÉALES LOCALES SONT RENFORCÉES » 24
2.2.4.1. Renforcer les capacités de 150 femmes sur 4 thèmes liés à la transformation des céréales 24
2.2.4.2. Doter 30 UT en équipements nécessaires au développement de leurs activités 27
2.2.4.3. Promouvoir la consommation des produits transformés à base de céréales 28
2.2.5. ACTIVITÉS DONT LA MISE EN ŒUVRE PERMET D'ATTEINDRE LE RÉSULTAT 5 LES EFFETS DE LA CRISE ALIMENTAIRE 2010 SONT ATTÉNUÉS DANS 15 COMMUNES DU NIGER QUI SONT EN PARTENARIAT AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES FRANÇAISES. 31
2.2.5.1 ACTION DE LA COMMUNE DE JUVISY SUR ORGE EN FAVEUR DES POPULATIONS DE LA COMMUNE DE TILLABERI. 31
2.2.5.2 ACTION DU CONSEIL GENERAL DU VAL DE MARNE EN FAVEUR DES POPULATIONS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE ZINDER : 34
2.2.5.3 ACTION DES COLLECTIVITES DES COTES D'ARMOR EN FAVEUR DES POPULATIONS DU DEPARTEMENT DE TCHIROZERINE 36
2.2.5.4 ACTION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES FAUCIGNY-GLIERES-CCFG EN FAVEUR DES POPULATIONS DE LA COMMUNE DE TERA 40
2.2.5.5 ACTION DES COMMUNES DE CONFLANS STE HONORINE ET D'ANDRESY EN FAVEUR DES POPULATIONS DES COMMUNES DE TESSAOUA ET KORGOM 42
2.2.5.6 ACTION DE COMMUNE DE PIZELLIA EN FAVEUR DES POPULATIONS DE LA COMMUNE DE SAY 45
2.2.5. ACTIVITÉS DONT LA MISE EN ŒUVRE PERMET D'ATTEINDRE LE RÉSULTAT 6 : LA PARTICIPATION D'ACSSA À LA CONSOLIDATION DU RÉSEAU « AFRIQUE VERTE INTERNATIONAL » EST EFFECTIVE. 48
2.2.5.1 Organisation de la réunion du CA d'AVI à Niamey 48
2.2.5.2 Participation à l'étude PAAR 48

CONCLUSION SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS 49

ANNEXES 50

INTRODUCTION

L'ONG AcSSA Afrique Verte Niger intervient depuis sa création (en 2005) dans le domaine de la sécurité et la souveraineté alimentaires à travers l'accompagnement des organisations paysannes et des groupements féminins dans l'amélioration de la production, la fluidité de la commercialisation et la valorisation de la production, notamment par le biais de la transformation des céréales.

Depuis 2007, ses interventions s'inscrivaient particulièrement dans le cadre du partenariat avec Afrique Verte notamment dans la mise en œuvre du projet **«Actions de lutte contre la pauvreté et contre la faim en milieu rural»** cofinancé par l'Union Européenne (UE) et ayant pris fin en décembre 2009. En 2010, ce partenariat s'est poursuivi avec la mise en œuvre d'un nouveau projet financé par l'UE sur la ligne Facilité Alimentaire. En plus d'Afrique Verte, AcSSA a bénéficié de la contribution financière de trois autres partenaires pour la mise en œuvre de son programme ordinaire 2010: Il s'agit de la fondation MISEREOR, du CCFD, du FAI (Fondation Charlemagne). Aussi, dans le cadre de la gestion de la crise alimentaire 2010, elle a entrepris des actions spécifiques d'atténuation de l'impact du phénomène sur ses cibles, grâce à la contribution des Collectivités Françaises du groupe pays de Cités Unies France (CUF) et de l'ONG Agro Action Allemande.

Le projet financé sur la ligne « Facilité Alimentaire » de l'UE est né du constat que la volatilité des prix des denrées alimentaires constatée à la fin de l'année 2007 et au début de celle de 2008, a créé de nombreuses difficultés dans les pays en développement, notamment sur les populations pauvres. Les effets de cette évolution des prix menacent même de compromettre les efforts dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

En réaction à ces difficultés, la Commission Européenne à travers le Parlement Européen et le Conseil a adopté le règlement (CE) n°1337/2008 du 16 décembre 2008 portant établissement d'une facilité de réponse rapide à la flambée des prix alimentaires dans les pays en développement. Les objectifs du programme *« Facilité Alimentaire »* sont les suivants :

a) encourager une réaction positive du secteur agricole des pays et régions cibles;

b) soutenir des activités visant à atténuer rapidement et directement les effets négatifs de la volatilité des prix alimentaires sur les populations locales, conformément aux objectifs poursuivis en matière de sécurité alimentaire mondiale, y compris les standards des Nations Unies en matière de besoins nutritionnels ;

c) renforcer les capacités de production et la gouvernance du secteur agricole afin d'améliorer la durabilité des interventions.

Pour faciliter la mise en œuvre de ce programme, un appel à proposition a été lancé à l'intention des organismes publics ou paraétatiques, les organisations du secteur privé, les institutions financières et les acteurs non étatiques.

Fidèle à sa mission d'accompagnement des organisations paysannes (OP) et des groupements de femmes transformatrices de céréales pour améliorer la sécurité alimentaire au Sahel, Afrique Verte a soumissionné et obtenu auprès de la Commission Européenne une subvention pour la mise en œuvre au Niger du projet *« Actions d'atténuation de l'impact de la hausse des prix des aliments sur la sécurité alimentaire, sur la nutrition des enfants et sur les revenus des femmes ».*

L'objectif principal du projet est de contribuer à améliorer durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle des bénéficiaires finaux dans un contexte marqué par une fluctuation des prix des denrées alimentaires.
AcSSA Afrique Verte Niger est le principal partenaire d'Afrique Verte sur ce projet. Sur les cinq résultats attendus, l'action d'AcSSA vise à atteindre les quatre. De ce fait son programme d'actions 2010 s'articule dans une large mesure au tour des objectifs dudit projet.

La contribution MISEREOR bénéficie exclusivement à la zone de Zinder pour la mise en œuvre du projet N°113-900-1026 ZG : « Renforcement de la sécurité alimentaire et lutte contre la pauvreté des femmes par l'accroissement de la production agricole et la transformation des céréales locales dans la région de Zinder ». Le financement reçu du CCFD concerne la zone d'Agadez et le volet transformation dans la zone de Zinder tandis celui du FAI est destiné à la Zone de Ouallam.

Le présent rapport d'activités couvre les réalisations de la période allant de janvier à décembre 2010, dans toutes les 8 zones d'intervention de l'ONG réparties sur quatre régions du Niger.

Il comprend deux parties principales :

- Partie I : Contexte de la réalisation des activités et
- Partie II : Bilan des réalisations de l'année 2010

PARTIE I : LE CONTEXTE DE LA REALISATION DES ACTIVITES

1.1 Situation agricole et alimentaire 2010

Les activités 2010 ont démarré en janvier dans un contexte de crise alimentaire. En effet, les résultats définitifs globaux de la campagne agricole 2009, établis sur la base de toutes les productions céréalières et des besoins, ont fait ressortir un bilan céréalier brut déficitaire de - **253.936 tonnes**. En intégrant au résultat brut le solde import/export, le bilan céréalier a dégagé un excédent net de **37.025 tonnes**, soit 1% des besoins globaux. Cet excédent est non seulement insignifiant mais aussi, il cache de grandes disparités inter et intra régionales.

Tableau 1 : Bilan céréalier 2009/2010

Bilan céréalier net 2009/2010				
Postes	***Riz***	***Blé***	***Mil+Sorgho+Maïs+Fonio***	***Total***
Population au 30/04/10				***14 626 346***
1 : Disponibilité	***81 570***	***2 297***	***3 090 882***	***3 174 750***
* Production brute	91 391	1 026	3 421 122	3 513 540
* Production nette	59 404	667	2 907 954	2 968 025
* Stocks Initiaux	22 166	1 630	182 928	206 725
- Paysans	-	-	150 000	150 000
-Autres	22 166	1 630	32 928	56 725
2 : Besoins	***275 774***	***92 758***	***3 060 154***	***3 428 686***
- Norme de consom	18.00	6.00	207.00	231
- Consom Humaine	263 274	87 758	3 027 654	3 378 686
- Stocks finaux	12 500	5 000	32 500	50 000
* Paysans				-
* Autres	12 500	5 000	32 500	50 000
3 : Excédents(+)Déficits(-)	***- 194 204***	***- 90 461***	***30 729***	***- 253 936***
4 Solde Import/Export	***203 870***	***87 091***	***-***	***290 961***
- Importations commerciales	203 870	87 091		290 961
- Aides prévues				-
- Exports	-	-	-	-
5 - Excédents (+) Déficits (-)	***9 666***	***- 3 370***	***30 729***	***37 025***
6 - Dispo.Ap/hbt=kg/hbt	***19,52***	***6,11***	***211,32***	***236,95***

Le bilan céréalier net national est la somme du bilan céréalier brut établi sur la base de la production intérieure et du solde Import – Export de céréales. Ce solde est toujours positif car les importations sont assez importantes, notamment pour le riz et le blé, tandis que les exportations sont considérées comme nulles, ce qui est rarement vrai puisque les nigérians achètent au Niger.

De plus, le bilan céréalier net national cache des disparités régionales importantes (par exemple, la région d'Agadez est structurellement déficitaire en céréales).

Tableau 2 : Bilan céréalier brut par région sur la base de la production nationale hivernage 2009

Localités	Population au 30/04/ 2010	Besoins	Production (mil, sorgho, maïs, fonio)		Balance
			Brute	Disponible	
AGADEZ	425,485	88.075	784	666	- 87.409
DIFFA	446,826	92.493	32.477	27.605	- 64.888
DOSSO	2.004.798	414.993	688.912	585.575	170.582
MARADI	2.984.687	617.830	839.458	713.540	95.709
TAHOUA	2.586.279	535.360	645.041	548.285	12.925
TILLABERI	2.518.838	521.399	552.390	469.532	- 51.868
ZINDER	2.744.590	568.130	641.758	545.494	- 22.636
CUN	914.843	189.372	20.303	17.258	- 172.115
NIGER	14.626.346	3.027.654	3.421.122	2.907.954	- 119.700

Une enquête réalisée en décembre 2009 par l'institut national de la statistique sur la vulnérabilité des ménages avait révélé que 20% de la population (soit 2,7 millions de personnes) étaient dans une insécurité alimentaire sévère caractérisée par une disponibilité alimentaire de 10 jours pour ces ménages contre 3 mois pour la moyenne nationale. Les régions qui étaient les plus touchées sont : Tillabéry (47,1% de la population) ; Tahoua (33,9%) ; Diffa (32%) et Zinder (22,3%). La même enquête a fait ressortir que 5,1 millions de personnes (soit 38,2% de la population) étaient en insécurité alimentaire modérée. Toutes catégories confondues, ce sont 7,9 millions de nigériens (soit 58,2% de la population) qui étaient exposés à des difficultés alimentaires.

Face à cette situation, le gouvernement avait élaboré un plan de soutien aux populations affectées et lancé un appel pressant à tous pour mobiliser les contributions nécessaires afin d'endiguer la crise alimentaire qui se profilait à l'horizon.
Les différents axes du programme 2010, s'inscrivent parfaitement dans ce plan de soutien. Néanmoins, le contexte de crise a quelque peu réduit l'efficience de certaines activités notamment l'acquisition des céréales brutes et semences améliorées de céréales qui sont devenues dès lors, rares et très recherchées.

1.2 Bénéficiaires finaux ou groupes cibles

En 2010, le réseau des OP et GF accompagné par AcSSA Afrique Verte Niger compte 171 structures : 32 OP à Agadez, 32 à Zinder, 94 en région de Tillabéry et 13 à Niamey.

Tableau 3 : Réseau des OP bénéficiaires de l'intervention en 2010

Régions	OP	Dont OP de femmes	Unions	Fédérations
Agadez	32	14	4	1
Tillabéry	94	19	6	1
Zinder	32	12	5	1
Niamey	13	13	2	-
Total	**171**	**58**	**17**	**3**

Indépendamment de ces OP qui bénéficient des formations et d'un appui conseil rapproché, d'autres OP profitent également de nos actions par l'entremise des bourses céréalières ou des formations, sous forme de prestation de courte durée.

C'est ainsi que dans le cadre du partenariat 2010 avec CUF, AcSSA a apporté un appui d'urgence en céréales à 183.492 personnes vivant dans 15 communes des régions d'Agadez, Maradi, Tillabéry et Zinder.

Dans la même lancée, 3662 producteurs des départements de Ouallam, Téra et Tillabéry (région de Tillabéry) ont bénéficié de semences de mil, sorgho et niébé au cours de la campagne agricole 2010, grâce au partenariat noué avec l'ONG Agro Action Allemande (Welthungerhilfe).

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

L'équipe d'AcSSA Afrique Verte Niger est constituée exclusivement de personnel local. Le Secrétariat Exécutif est basé à Niamey. Dans chaque zone, un animateur (ou deux animateurs) assure(nt) la formation et l'accompagnement des OP.

Tableau 4 : Personnel salarié d'AcSSA Afrique Verte Niger au 31 décembre 2010.

Localisation	Ressources humaines disponibles
Secrétariat Exécutif à Niamey	Un Secrétaire Exécutif, Une responsable de formation Une gestionnaire comptable, Une secrétaire de bureau Un chauffeur et un gardien
Antenne de Zinder	Un chef d'antenne animateur formateur Une animatrice formatrice
Zone Agadez	Un animateur formateur
Zone Filingué	Un animateur formateur
Zone Ouallam	Un animateur formateur
Zone Téra	Un animateur formateur
Zone Tillabéry	Un animateur formateur
Zone Say - Kollo	Un animateur formateur
Zone Niamey	Une technicienne agro alimentaire

1.4. MOYENS MATERIELS

En 2010, AcSSA Afrique Verte Niger n'a pas fait de nouvelles acquisitions. Toutefois, elle a bénéficié de transfert de matériels de la part d'Afrique verte suite à la fin du projet CE ONG au 31 décembre 2009. Il s'agit d'un véhicule Toyota 4x4 Hilux double cabine, de trois motos cross Yamaha DT 125 et de divers matériels et mobilier du bureau. Ces matériels viennent s'ajouter aux équipements et matériels disponibles en fin 2009.
Comme immobilisation, AcSSA avait acheté en 2009 un terrain de 1000m² dans la perspective d'avoir ses propres bureaux.

1.5. MOYENS FINANCIERS

Au-delà des membres de l'ONG, les bailleurs de fonds qui ont soutenu l'action d'AcSSA Afrique Verte Niger en 2010 sont :

La Commission européenne, via Afrique Verte

Le MAEE, via Afrique Verte

Le CCFD

MISEREOR

La Fondation Charlemagne (FAI)

CUF

PARTIE II : BILAN DES REALISATIONS DE L'ANNEE 2010

La mise en œuvre du programme d'activités 2010 s'inscrit dans l'objectif global de l'ONG consistant à améliorer durablement la sécurité alimentaire des bénéficiaires finaux dans un contexte marqué par une flambée des prix des denrées alimentaires. Plus spécifiquement, le programme 2010 vise à renforcer les capacités des acteurs locaux pour mieux produire, commercialiser et transformer les céréales locales, afin de contribuer à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté des femmes.

2.1 RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de la mise en œuvre du programme d'activités 2010 d'AcSSA Afrique Verte Niger sont :

Résultat 1. La production de céréales est améliorée dans les zones agricoles ciblées,
Résultat 2. Les échanges céréaliers entre zones excédentaires et zones déficitaires sont fluidifiés,
Résultat 3. Les dispositifs régionaux de veille et d'atténuation des crises alimentaires sont renforcés,
Résultat 4. Les capacités des femmes à créer et à gérer des petites unités de transformation (UT) de céréales locales sont renforcées,
Résultat 5. Les effets de la crise alimentaire 2010 sont atténués dans 15 communes du Niger qui sont en partenariat avec les collectivités territoriales françaises.
Résultat 6 : La participation d'AcSSA à la consolidation du réseau « Afrique Verte international » est effective.

2.2 REALISATIONS DE L'ANNEE 2010

Atelier de lancement

En prélude au démarrage des activités 2010, deux ateliers ont été organisés à Niamey et à Zinder.

Le premier qui concerne le lancement du projet *« Actions d'atténuation de l'impact de la hausse des prix des aliments sur la sécurité alimentaire, sur la nutrition des enfants et sur les revenus des femmes »* a été organisé le 3 février 2010. Il a regroupé 56 participants membres des organisations bénéficiaires (OP et GF), des ONG partenaires dans la mise en œuvre et des services techniques étatiques.

S'inscrivant dans un cadre d'échanges, cet atelier de lancement avait pour objet de permettre :

- d'échanger entre les parties prenantes afin de créer les conditions d'un partenariat nécessaire à l'atteinte des objectifs ;
- de partager avec les participants les objectifs, résultats attendus et activités du projet et
- de réaffirmer l'engagement de chaque partie prenante à participer activement à la mise en œuvre et au suivi du projet pour que ses objectifs soient atteints.

Cinq principaux points étaient au programme de l'atelier :

- Présentation des objectifs de l'atelier
- Présentation des partenaires chargés de la mise en œuvre du projet
- Présentation générale du Projet
- Présentation des résultats attendus et des activités à mettre en œuvre et des parties prenantes ;
- Echanges sur les présentations et recueil des attentes des parties prenantes,

Le deuxième atelier a été tenu en mars 2010 à Zinder dans le cadre de la mise en œuvre du projet de *« Renforcement de la sécurité alimentaire et lutte contre la pauvreté des femmes par l'accroissement de la production agricole et la transformation des céréales locales dans la région de Zinder* » financé par Misereor.
Il a regroupé 27 participants dont 8 femmes, délégués d'OP, de services techniques de l'état, des projets, ONG partenaires. Il s'est agi au cours de cet atelier de rappeler aux parties prenantes le contenu, les objectifs et les résultats attendus du projet et de créer des conditions de partenariat en vue de sa mise en œuvre.
L'atelier a ainsi permis de tracer les lignes de collaboration, chacun dans son domaine et de faire comprendre aux bénéficiaires le rôle qu'ils doivent jouer pour l'atteinte des objectifs du projet.

ACTIVITES REALISEES PAR RESULTAT

2.2.1 Activités dont la mise en œuvre permet d'atteindre le résultat 1 : « La production de céréales est améliorée dans les zones agricoles ciblées »

Constats :

- la pauvreté accrue des sols
- les changements climatiques raccourcissent la saison des pluies et perturbent leur répartition dans le temps
- la forte croissance démographique a favorisé le morcellement des terres et a diminué considérablement la taille des exploitations familiales.
- la stratégie consistant à augmenter la production céréalière par l'extension des surfaces a présenté ses limites,
- l'utilisation de semences locales améliorées et adaptées aux conditions agro climatiques actuelles et de fertilisants est aujourd'hui reconnue comme une alternative crédible,
- mais, les difficultés d'accès des producteurs à ces intrants agricoles constituent un frein à l'amélioration des rendements et des productions céréalières.

Partant de ces constats, l'ONG s'est fixé comme objectif de faciliter l'accès des intrants aux producteurs afin d'améliorer la production céréalière. Il s'agit précisément de promouvoir la création de banques d'intrants (BI) gérées par les producteurs eux-mêmes.

2.2.1.1 : Créer 100 banques d'intrants opérationnelles (semences, engrais, infrastructures de stockage)

Prévisions

Au titre de l'année 2010, 70 banques d'intrants devront être créées dans les zones agricoles des régions de Tillabéry et Zinder dont 20 OP ayant bénéficié de l'accompagnement d'Afrique Verte et d'AcSSA de 2007 à 2009. Dans la région de Tillabéry, les cibles sont constituées de producteurs de mil, sorgho et de riz dans la vallée du fleuve Niger. A Zinder, les banques d'intrants bénéficient aux producteurs de mil et de sorgho. La planification 2010 porte sur la création de :

- 30 BI pour les OP produisant du riz local (vallée du fleuve Niger, région de Tillabéry),
- 40 BI pour les OP produisant du mil, sorgho (régions agricoles de Tillabéry et Zinder).

Réalisations :

Le processus de création des banques d'intrants comprend globalement les étapes suivantes :

- Etude diagnostique pour le ciblage définitif des OP bénéficiaires,
- Structuration et organisation des OP bénéficiaires,
- Construction ou réhabilitation et équipement de magasins de stockage des intrants,
- Mise en place des intrants à titre de fonds de roulement,

a) Etude diagnostique pour le ciblage définitif des OP bénéficiaires

Jusqu'en 2009, AcSSA avait appuyé principalement les OP dans la production et la commercialisation du mil et du sorgho. Dans le cadre du projet mis en œuvre en partenariat avec Afrique verte, l'action 2010 s'est étendue à 30 OP de producteurs de riz situés le long de la vallée du fleuve. Pour identifier les 30 OP programmées, la réalisation d'une étude diagnostique a été rendue nécessaire. Ainsi après l'atelier de lancement, des missions de prises de contact ont été organisées par l'équipe d'AcSSA auprès des autorités à tous les niveaux (régional, départemental, communal et villageois) et également des services techniques de l'agriculture.

Ainsi, des visites ont été organisées dans 8 communes des départements de Tillabéry, Téra et Say, en vue d'échanger sur la problématique de la riziculture et sur les objectifs du projet.
Après les visites de prise de contact et d'échanges, les animateurs d'AcSSA Afrique Verte ont organisé des séances d'animation dans les villages afin d'amener les producteurs intéressés à se faire enregistrer par village ou groupe de villages.

Ces missions d'identification ont été organisées en étroite collaboration avec les chefs de district agricoles (CDA) basés au niveau des communes. Elles ont permis d'évaluer dans toutes les zones potentielles, les superficies et les besoins des producteurs en intrants.

b) Structuration et organisation des OP bénéficiaires,

Les producteurs qui se sont faits enregistrés ont été par la suite organisés en groupement pour pouvoir gérer ensemble la banque d'intrants. Chaque groupement a élu démocratiquement ses dirigeants. Au total, 30 nouveaux groupements de producteurs de riz ont été retenus en 2010 dans 3 départements de la région de Tillabéry (Tillabéry = 21, Say = 7 et Téra = 2). Ces groupements bénéficient ainsi de l'appui d'AcSSA pour la première fois.

Sur les 40 OP prévues pour bénéficier des banques d'intrants pour la production de mil et de sorgho, 20 étaient déjà identifiées avant le démarrage du projet. En 2010, 27 OP ont été identifiées au sein du réseau des OP partenaires d'AcSSA, ce qui a porté à 47 le nombre de BI Mil/sorgho ayant bénéficié de l'appui d'AcSSA en 2010.

c) Construction et réhabilitation des magasins de stockage

Les intrants ciblés dans le cadre de la promotion des BI sont constitués principalement de semences et d'engrais. Pour améliorer les conditions de leur stockage et conservation, il a été prévu la construction ou la réhabilitation de 25 magasins en 2010.

Au cours de l'année 2010, c'est au total 29 magasins qui ont été soit construits ou réhabilités. Le tableau ci-dessous donne la situation exhaustive par zone et par type de travaux effectués.

Tableau n°5 : Situation des constructions et/ou réhabilitation des magasins

Zones	Nombre de magasins construits par type		Nombre de magasins réhabilités	Total
	Type I (8m sur 5m)	Type II (4m sur 3m)		
Zinder	3	1	1	5
Filingué	1	2	4	7
Ouallam	1	1	1	3
Say-Kollo	0	1	4	5
Téra	3	0	0	3
Tillabéry	3	0	3	6
Total	**11**	**5**	**13**	**29**

Afin de créer les conditions nécessaires à la mise en œuvre de cette activité, la méthode participative a été utilisée de la planification à la réalisation. Ainsi, en prélude au démarrage de l'activité, une mission d'identification des magasins à construire ou à réhabiliter en priorité a été réalisée dans toutes les zones concernées. Cette mission qui a été conduite en compagnie des agents des services du génie rural avait pour objet de discuter avec les parties prenantes de la faisabilité technique et opérationnelle de l'activité. En somme, il s'est agi au cours de cette mission d'expliquer aux bénéficiaires les modalités de la mise en œuvre de l'action et de définir clairement les contributions des différentes parties prenantes pour l'exécution des travaux. Qu'il s'agisse des constructions ou des réhabilitations, le travail en régie a été retenu comme principe d'exécution des travaux. Pour ce faire, les bénéficiaires fournissent tous les matériaux disponibles localement (briques, banco, eau, sable, etc…) et la main d'œuvre non qualifiée.

Magasin de type I construit au bénéfice de la BI de production de Riz de Dia Dia Peulh (Tillabéry)

AcSSA pour sa part, prend en charge les matériaux non disponibles localement, la main d'œuvre qualifiée et le contrôle technique des travaux par les services compétents du génie rural pour s'assurer du respect des normes techniques.

De plus, afin de valoriser l'expertise locale, le recours à la main d'œuvre qualifiée disponible localement a été privilégié, dans le choix des maçons en charge de la conduite des travaux

Pour faciliter la manutention et une meilleure gestion des intrants, AcSSA a équipé 50 magasins d'OP (dont les 29 construits ou réhabilités), en palettes et petits matériels (balance, bâche, calculette, table et chaise).

Tableau n°6 : Situation par zone, nature et quantité des équipements mis en place

Zones	Nature et quantité des équipements					
	Balance	Bâche	Calculette	Palettes	Table	Chaise
Zinder	10	10	10	50	10	10
Filingué	9	9	9	52	9	9
Ouallam	4	4	4	28	4	4
Say-Kollo	8	8	8	52	8	8
Téra	8	8	8	60	8	8
Tillabéry	11	11	11	92	11	11
Total	**50**	**50**	**50**	**334**	**50**	**50**

Au total 50 magasins sur les 50 prévus en 2010 ont été dotés en petit équipements d'où un taux de réalisation de 100%.

d) Dotation des BI en intrants agricoles

- **Intrants destinés à la production de mil et sorgho**

Pour aider les producteurs à améliorer leur système de production au cours de la campagne agricole 2010, AcSSA a mis en place 78 900 kg de semences de mil et sorgho, et 57 000 kg d'engrais (DAP et Urée).
L'évaluation des besoins a été réalisée de façon participative de concert avec les bénéficiaires. Dans chaque zone, les animateurs ont appuyé les producteurs dans le choix des variétés, l'évaluation des quantités et types d'intrants qui s'adaptent aux différentes zones.

Champ de semence de mil (Doutouel, Say)

Champ de semence de sorgho (Doutouel, Say)

Tableau n° 7 : Situation par zone, nature et quantité des intrants mis en place pour la production de céréales sèches

Zones	Nombre d'OP		Nature et quantité (en kg) des intrants		
	Prévu	Réalisée	Semences de Mil (*HKP)*	Semences de Sorgho *(Mota Maradi)*	Engrais
Zinder	13	13	7700	0	18 000
Filingué	10	13	26 400	300	15 000
Ouallam	04	06	17 000	0	4 000
Say-Kollo	07	07	13 500	0	13 000
Téra Tillabéry	06	08	14 000	0	7 000
Total	**40**	**47**	**78 600**	**300**	**57 000**

En prélude à la mise en place des intrants, une identification des besoins a été menée au niveau de chaque BI pour déterminer aussi bien la nature, le type et la quantité d'intrants nécessaires à la BI. Tout en respectant les prévisions, cette identification a permis de déterminer de manière participative les besoins réels des OP en fonction du type et de la nature des intrants. C'est pourquoi, les critères de corrélation entre les quantités de semences et celles d'engrais placées au niveau des OP sont occultés. Aussi, dans certaines zones, les producteurs sont plus attachés à l'utilisation de la fumure organique qu'à celle des fertilisants minéraux ce qui cadre parfaitement avec la politique d'actions liées au changement climatique.
Les semences ont été soumises à un test de germination et de pureté avant d'être achetées et livrées aux BI.
Pour faciliter à la fois l'accessibilité et l'utilisation des intrants aux producteurs dans le contexte de la crise alimentaire 2010, les semences ont été subventionnées à hauteur de 50% de leur prix d'achat. Ainsi le kilogramme de semences qui a été acheté et livré aux BI à 400 FCFA, est revendu aux OP à 200 FCFA.
En plus des semences et fertilisants, 5600 sachets de fongicides ont été mis à la disposition des OP de Zinder et de Filingué pour le traitement des semences.

- **Intrants destinés à la production de riz**

Tableau n°8 : Situation par zone de la nature et quantité des intrants

Zones	Nombre d'OP		Nature et quantité (en kg) des intrants	
	Prévu	Réalisée	Riz	Engrais
Say-Kollo	07	07	13 125	21 00
Tillabéry	17	17	70 425	57 500
Téra	06	06	19 350	17 400
Total	**30**	**30**	**102 900**	**95 900**

N.B : 1 sac de riz paddy = 75 kg

A l'instar des OP engagées dans la production les cultures pluviales de mil et de sorgho, les OP situées le long de la vallée du fleuve Niger et identifiées pour la production de riz ont été dotées en semences et en engrais. L'objet de la création des BI dans cette zone est d'appuyer les producteurs à développer la production du riz sur les exploitations familiales.
Tel que prévu, 30 BI ont été créées dans la région de Tillabéry en 2010. En moyenne, chaque BI a été doté de 3,43 tonnes de semences sur une prévision de 3,75 soit un taux d'exécution de 91%. Concernant les fertilisants, chaque BI a reçu en moyenne 3,2 tonnes d'engrais sur une prévision de 5 tonnes ce qui correspond à 64% de taux de réalisation.

Une convention de subvention de fonds de roulement en intrants a été signée entre AcSSA et chacune des BI, toutes catégories confondues. Elle détermine les modalités d'octroi et de gestion du fonds de roulement en intrants.

Champ de riz (Tillabéry)

- **Appui aux producteurs pour la production des semences**

Afin de rendre les OP de plus en plus autonomes dans leur approvisionnement en semences de qualité et financièrement accessibles, le projet apporte un appui à 23 OP des zones de Say Kollo et de Zinder pour la multiplication des semences de mil et de sorgho. Dans les 2 zones, l'opération a porté sur une superficie emblavée de 55,83 ha.

L'appui d'AcSSA consiste à doter les paysans multiplicateurs en semences de base et en fertilisants, à les former sur les techniques de production et à les suivre tout au long du processus.

✓ **Dotation des paysans multiplicateurs en intrants**

Les semences utilisées par les paysans multiplicateurs sont de qualité supérieure à celles livrées aux BI pour la production ordinaire de grains de consommation. Ainsi, AcSSA a acheté 725 kg de semences de base M2 auprès de l'INRAN et qui ont été mis à la disposition des OP pour produire de la semence M3 qui sera mise à la disposition des producteurs la campagne prochaine à travers les banques d'intrants.

Tableau n 9: Situation des intrants mis en place pour la production des semences

Zones	Nombre d'OP		Superficie		Nature et quantité (en kg) des intrants			
	Prévu	Réalisé	Prévue	Réalisée	Mil	Sorgho	Total	Engrais
Zinder	13	13	26,25	20,83	240	70	310	3 900
Say Kollo	10	10	35,00	35,00	115	300	415	5 250
Total	**23**	**23**	**61,25**	**55,83**	**355**	**370**	**725**	**9 150**

En plus des semences, des engrais (DAP, NPK, UREE) ont été mis à la disposition des paysans multiplicateurs pour amender les sites de production de semences. En moyenne chaque OP a reçu 31,5 kg de semence et 398 kg d'engrais pour produire des semences de qualité qui seront achetées par AcSSA pour approvisionner les banques d'intrants à créer en année 2 du projet.

- **Gestion des intrants agricoles par les BI**

Comme à l'identification des besoins en intrants de la BI et compte tenu de la situation de précarité des moyens d'existence des producteurs consécutifs à l'insécurité alimentaire, les critères de gestion des intrants ont été laissé à l'appréciation des bénéficiaires. Ainsi chaque BI, de façon autonome et participative a défini les critères de cession des intrants mis en place en prenant en compte les clauses de la convention signée d'avec AcSSA Afrique Verte Niger. C'est ce qui explique la diversité de modes de cession des intrants d'une BI à une autre.

- **Cession des intrants dans les BI de production de mil et sorgho**

Tableau n°10 : Situation des cessions des intrants par zones

Zones	Quantité de semences (en KG)				Quantité d'engrais (en Kg)			
	Placé	Vendu au Comptant	Vendu à crédit	Reste au magasin	Placé	Vendu au Comptant	Vendu à crédit	Reste au magasin
Zinder	7 700	6 400	0	1 300	18 000	13 175	0	4 825
Filingué	26 700	24 200	2 500	0	15 000	4 950	3 200	6 850
Ouallam	17 000	17 000	0	0	4 000	1 600	0	2 400
Say-Kollo	13 500	13 500	0	0	13 000	7 450	3 500	2 050
Téra Tillabéry	14 000	13 100	0	900	7 000	7 000	0	0
Total	**78 900**	**74 200**	**2 500**	**2 200**	**57 000**	**34 175**	**6 700**	**16 125**

Malgré la précarité des moyens d'existence des producteurs au moment de la mise en place des intrants, 94% des semences ont été cédés au comptant. Seules quelques OP de la zone de Filingué ont effectué une cession à crédit de la quantité des semences reçue qui correspond à 9,2% de la quantité placée au niveau de la zone et 3,2% de celle placée dans toutes les zones. La quantité restante au magasin qui correspond à 2,8 % de la quantité totale placé se retrouve dans les zones de Zinder et Tillabéry. Cette situation est consécutive aux flux importants d'appui d'urgence en semences (distribution gratuite) apporté dans ces zones par différents partenaires et l'Etat dans le cadre de la gestion de la crise alimentaire.

Tableau n°11 : Situation de la gestion financière des intrants par zones

Zones	Gestion Financière des semences			Gestion financière des engrais			Totaux
	Montant en caisse	Montant en banque	Total	Montant en caisse	Montant en banque	Total	
Zinder	350 000	570 000	**920.000**	1 748 200	1 826 000	**3.574.200**	**4.494.200**
Filingué	1.170 600	3.411.150	**4.581.750**	794 075	503 000	**1297.075**	**5.878.825**
Ouallam	0	3 400 000	**3.400.000**	364 500	67 500	**432.000**	**3.832.000**
Say - Kollo	15 000	2 600 000	**2.600.000**	256 500	2 035 000	**2.291.500**	**4.891.500**
Téra Tillabéry	400 000	2 220 000	**2.620.000**	280 000	1 680 000	**1.960.000**	**4.580.000**
Total	**1 935 600**	**12 201 150**	**14.121.750**	**3 443 275**	**6 111 500**	**9.554.775**	**23.676.525**

- **Cession des intrants dans les BI de production du riz**

Tableau n°12 : Situation des cessions des intrants par zones

Zones	Quantité de semences (en KG)				Quantité d'engrais (en Kg)			
	Placé	Vendu au Comptant	Vendu à crédit	Reste au magasin	Placé	Vendu au Comptant	Vendu à crédit	Reste au magasin
Téra	19 350	0	19 350	0	17 400	0	17 400	0
Say-Kollo	13 125	4 125	7 500	1 500	21 000	10 800	8 700	1 500
Tillabéry	70 425	0	70 425	0	57 500	0	56 550	950
Total	**102 900**	**4 125**	**97 275**	**1 500**	**95 900**	**10 800**	**82 650**	**2 450**

Contrairement aux BI engagées dans la production de mil et de sorgho, dans les BI de producteurs de riz, c'est la cession à crédit qui a été privilégiée. En l'absence de la BI, les producteurs rendus vulnérables suite à la crise alimentaire aurait dû faire recours aux commerçants pour se procurer des intrants sous forme de crédit de campagne avec un taux d'intérêt qui tourne parfois entre 50 et 100%. En plus, les producteurs de riz sont également producteurs de mil et sorgho pour lesquelles ont aussi besoin d'intrants à la même période
C'est donc pour permettre à une grande majorité des producteurs d'accéder aux intrants destinés à la production du riz que les bénéficiaires des BI ont en majorité opté en faveur de la cession à crédit sous forme de crédit de campagne moyennant un apport financier payable en espèces avant l'octroi des intrants.

Tableau n°13 : Situation de la gestion financière des intrants par zones

Zones	Gestion Financière des semences			Gestion financière des engrais			Totaux
	Montant en caisse	Montant en banque	Total	Montant en caisse.	Montant en banque	Total	
Téra	482 000	34 000	**516.000**	1 215 000	57 000	**1172000**	1.688.000
Say - Kollo	0	526 000	**526.000**	0	2 874 000	**2874000**	3.400.000
Tillabéry	1 878 000	0	**1.878.000**	0	3 123 000	**3123000**	5.001.000
Total	**2 360 000**	**560 000**	**2.920.000**	**1.215.000**	**6.054.000**	**7.169.000**	**10.089.000**

2.2.1.2: Former 500 producteurs en techniques de production et de distribution de semences améliorées

La création des banques d'intrants est accompagnée de formations visant le renforcement des capacités des responsables afin de les gérer au mieux et de les pérenniser.

Deux modules de formation sont programmés en 2010 : « Techniques de production de semences » et « Gestion des banques d'intrants ». Le premier module est destiné aux membres des 10 OP de la zone de Say Kollo et 13 OP de Zinder engagées dans la production des semences. Le module « Gestion des banques d'intrants » concerne les responsables des 70 BI créées en 2010.

a) Formation en techniques de production des semences

L'objectif est de renforcer les capacités des producteurs en techniques de production de semences et de les informer sur les normes recommandées. La formation est destinée aux paysans multiplicateurs et se tient en session de regroupement qui dure 2 à 3 jours. Les sessions sont organisées par les animateurs avec l'appui technique des agents des services de l'agriculture.

Au titre de la campagne agricole 2010, 4 sessions ont été programmées et réalisées dans les zones Say Kollo et de Zinder.

Tableau 14: Formation en techniques de production des semences

Zones	Lieux	Périodes	Nombre d'OP		Nombre de participants			
			Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé		
						H	F	Total
Say Kollo	Say	12 au 14 avril	6	6	32	20	12	32
	Say	18 au 20 avril	7	7	33	22	11	33
Zinder	Zinder	22 au 24 avril	6	6	30	29	0	29
	Zinder	29 avril au 1er mai	7	6	35	18	7	25
Total			**26**	**25**	**130**	**89**	**30**	**119**

Au total, 119 personnes dont 30 femmes, membres de 25 OP ont été formées sur une prévision de 130 personnes. Les participants ont appris les techniques de multiplication des semences : les normes techniques telles que l'isolement des autres parcelles de culture, l'écartement entre poquets, l'amendement...

b) Formation des dirigeants et des gérants des BI sur la gestion,

L'objectif de ce module est de renforcer les connaissances des responsables et surtout des gérants dans la gestion des banques d'intrants. Il porte sur les aspects organisationnels et la gestion financière et comptable de la BI. Un module de formation a été conçu à cet effet avec la collaboration d'un spécialiste en la matière (Directeur départemental de l'agriculture de Say) qui a ensuite dispensé la formation aux agents d'AcSSA. Le module finalisé après la formation des formateurs a servi de guide pédagogique aux animateurs de terrain pour former les responsables paysans en binôme avec les agents locaux des services agricoles. La session dure 3 jours et concerne les membres du comité de gestion des banques, y compris les gérants et les commissaires aux comptes.

Au total, 15 sessions ont été réalisées au cours de l'année 2010 au bénéficie de 419 personnes.

Tableau 15 : Formation en gestion des banques d'intrants

Zones	Lieux	Périodes	Nbre OP		Nbre participants			
			Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé		
						H	F	Total
Zinder	Zinder	15 au 17 juin	7	8	35	35	1	36
	Zinder	29 juin au 1er Juil	6	5	30	23		23
			13	***13***	***65***	***58***	***1***	***59***
Say Kollo	Say	28 au 30 avril	4	4	32	22	10	32
	Say	8 au 10 juin	4	4	33	22	11	33
	Say	14 au 16 juin	3	3	30	20	10	30
	Say	21 au 23 juin	3	3	35	35	0	35
			14	***14***	***130***	***99***	***31***	***130***
Téra Tillabéry	Téra	10 au 12 juin	6	5	30	20	2	22
	Tillabéri	15 au 17 juin	4	4	20	20		20
	Sakoira	20 au 22 juin	4	4	20	18	2	20
	Famalé	20 au 22 juin	5	5	25	24	1	25
	Ayorou	23 au 25 juin	4	4	20	20		20
	Sansané Haoussa	25 au 27 juin	6	6	30	29	0	29
			29	***28***	***145***	***131***	***5***	***136***
Filingué	Filingué	28 au 30 avril	5	5	35	26	8	34
	Filingué	14 au 16 Juin	5	5	35	30	5	35
			10	***10***	***70***	***56***	***13***	***69***
Ouallam	Ouallam	26 au 28 Avril	4	4	28	18	7	25
			4	***4***	***28***	***18***	***7***	***25***
Total			**70**	**69**	**438**	**362**	**57**	**419**

Au total 419 responsables et gérants des banques d'intrants et de semences, dont 57 femmes, membres de 69 OP, ont bénéficié de la formation en gestion des Banques d'Intrants agricoles.
Ces sessions de formations permettent aux producteurs d'améliorer leur organisation interne et de mieux comprendre les aspects de gestion comptable et financière des banques d'intrants.
Les sessions de recyclage prévues en 2011 permettront aux producteurs de maîtriser tout le processus d'organisation et de gestion des BI.

Pour la bonne mise en œuvre des activités liées à ce résultat, l'ensemble de l'équipe technique d'AcSSA a bénéficié d'une formation sur la promotion des BI, en avril 2010 à Tillabéry.

En résumé, il faut retenir que les activités du **résultat 1 : « La production de céréales est améliorée dans les zones agricoles ciblées,** ont été réalisées dans un contexte de crise alimentaire marquée par une pénurie des céréales destinées à la consommation mais aussi de semences pour les producteurs. Ce contexte est favorable en terme de prise de conscience des producteurs pour se doter d'un outil de production de type « banques d'intrants ». Néanmoins, la conjoncture commerciale défavorable a renchéri les prix des semences et par conséquence leur accessibilité à des producteurs appauvris par la crise alimentaire. C'est pourquoi, les semences ont été subventionnées pour les rendre plus accessibles aux producteurs.
Aussi, les membres de chaque BI ont déterminé en toute autonomie la forme de cession la plus adaptée à leur situation, c'est-à-dire qui facilite leur accès aux semences sans mettre en danger la santé financière de la BI. Dans les BI de producteurs de mil et sorgho, le mode cession au comptant a été majoritairement appliqué. En ce qui concerne les BI de producteurs de riz, c'est plutôt le prêt de campagne qui a été adopté comme mode de cession, vue l'importance des quantités d'intrants nécessaires à l'ha.

La série d'actions menées (dotation en infrastructures de stockage, en intrants à titre de fonds de roulement, formation des membres des comités de gestion) crée ainsi toutes les conditions pour un fonctionnement normal et régulier des banques d'intrants.

Synthèse sur la réalisation de l'activité amélioration de la production de céréales
Nombre de BI créées pour la production de mil et sorgho: 47 sur 40 prévues en 2010
Nombre de BI créées pour la production de Riz : 30 sur 30 prévues en 2010
Nombre de magasins construits ou réhabilités : 29 sur 25 prévus en 2010
Nombre de magasins équipés : 50 sur 50 prévues en 2010
Quantités de semences fournies aux BI :
- 78,9 tonnes de semences mil, sorgho sur 80 tonnes prévues en 2010
- 725 kg de semences de base sur 750 kg prévus en 2010
- 102,9 tonnes de semences de riz sur 112,5 tonnes prévues en 2010

Quantités d'engrais fournis aux BI : 162,05 tonnes sur 270 tonnes prévues en 2010
Nombre de sessions réalisées : 19 sur 20 prévues
Nombre d'OP touchées par les formations : 69 sur 70 prévues
Nombre de personnes formées : 538 dont 87 femmes sur 500 prévues
Nombre de sites de production de semences améliorées : 23 sur les 23 prévus
Superficie emblavée : 55,83 ha sur 61,25 ha initialement programmés par les producteurs en début de campagne

2.2.2 Activités dont la mise en œuvre permet d'atteindre le résultat 2 : « Les échanges céréaliers entre zones excédentaires et zones déficitaires sont fluidifiés »

Pour améliorer la fluidité des échanges entre les zones excédentaires et les zones déficitaires et favoriser ainsi la sécurité alimentaire, les actions suivantes ont été programmées en 2010 :

- Renforcer la professionnalisation des OP et de leurs faîtières par la réalisation de formations techniques dans leurs domaines d'activités (commercialisation, gestion des stocks).
- Favoriser la mise en relation des acteurs céréaliers par l'organisation de bourses céréalières et la diffusion de l'information sur les marchés céréaliers et la sécurité alimentaire en général afin d'affiner leurs stratégies et de faciliter leur prise de décisions.

2.2.2.1 : Former 300 acteurs en techniques de commercialisation et en techniques de stockage/conservation de céréales

Il s'agit de renforcer la professionnalisation des OP par l'amélioration des compétences de leurs responsables afin de mieux commercialiser les céréales. Pour ce faire, une série de 16 sessions de formation leur a été proposée en 2010. Ces formations s'inscrivent dans l'autonomisation des OP, c'est à dire la prise en charge efficace et effective de leurs activités.

Les formations prévues portent sur 2 thèmes principaux visant la professionnalisation des OP. Il s'agit des thèmes portant sur :

- Les techniques de commercialisation des céréales
- Les techniques de stockage et de conservation des céréales.

Sur la base de la planification annuelle des activités, les sessions qui portent sur les techniques de stockage et de conservation des céréales sont généralement dispensées au cours du premier semestre de l'année, période qui coïncide avec celle des réapprovisionnements des céréales des BC. Les sessions sur les techniques de commercialisation sont programmées pour le semestre 2.

Séance de formation en gestion

a) Formation en techniques de stockage et de conservation des céréales

L'objectif principal de la formation sur les techniques de stockage et de conservation des céréales est d'améliorer les connaissances des responsables des OP sur les techniques et les méthodes de stockage des céréales. Elle est destinée aux gestionnaires de stocks et traite des thèmes de sélection, de stockage, de conservation, d'entretien et de protection des stocks.

Les formations sont réalisées par les animateurs formateurs d'AcSSA sous la supervision de la responsable des formations. Pour chaque thème de formation, l'animateur s'appuie sur un module utilisé comme guide pédagogique, conçu par AcSSA sur la base de ses expériences.

Au cours de l'année 2010, 6 sessions ont été prévues et réalisées :

Tableau 16 : Formation en techniques de stockage et de conservation des céréales

Zones	Lieux	Périodes	Nombre OP		Nombre de participants			
			Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé		
						H	F	Total
Agadez	Tchirozérine	20 au 21 février	10	11	20	8	14	22
Zinder	Zinder	24 au 25 février	12	12	24	24	0	24
Say Kollo	Say	15 au 16 février	10	10	20	9	10	19
Téra Tilla	Tillabéry	9 au 3 mars	10	10	20	13	7	20
Filingué	Filingué	23 au 24 février	10	10	20	16	3	19
Ouallam	Ouallam	25 au 26 février	8	8	16	13	3	16
Total			**60**	**61**	**120**	**83**	**37**	**120**

Au total 120 gérants des banques céréalières, dont 37 femmes, membres de 61 BC, ont bénéficié de la formation en techniques de stockage et de conservation des céréales.

b) Formation en techniques de commercialisation des céréales

L'objectif principal de la formation sur les techniques de commercialisation des céréales est d'approfondir les connaissances des responsables des OP sur la maîtrise du circuit de commercialisation et le mécanisme de fonctionnement des différents types de marchés. Les bénéficiaires de ce module sont les membres des comités d'achat.

En 2010, 12 sessions ont été réalisées :

Tableau 17 : Formation en techniques de commercialisation des céréales

Zones	Lieux	Périodes	Nombre d'OP		Nombre de participants			
			Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé		
						H	F	Total
Ouallam	Ouallam	10 au 12 juin	4	4	20	19	1	20
	Ouallam	17 au 19 juin	4	4	20	16	4	20
			8	**8**	**40**	**35**	**5**	**40**
Agadez	Agadez	11 au 13 octobre	5	5	25	7	18	25
	Agadez	18 au 20 octobre	6	6	30	7	23	30
			11	**11**	**55**	**14**	**41**	**55**
Zinder	Zinder	28 au 30 octobre	6	5	30	21	0	21
	Zinder	4 au 6 novembre	6	5	30	25	0	25
			12	**10**	**60**	**46**	**0**	**46**
Filingué	Filingué	13 au 15 octobre	5	5	25	17	8	25
	Filingué	26 au 28 octobre	5	5	25	19	6	25
			10	**10**	**50**	**36**	**14**	**50**
Téra	Téra	12 au 14 octobre	5	5	25	18	7	25
			5	**5**	**25**	**18**	**7**	**25**
Tillabéri	Tillabéri	13 au 15 octobre	5	5	25	10	15	25
			5	**5**	**25**	**10**	**15**	**25**
Say Kollo	Say	12 au 14 octobre	5	5	25	21	4	25
	Say	18 au 20 octobre	5	5	25	18	7	25
			10	**10**	**50**	**39**	**11**	**50**
Total			**61**	**59**	**305**	**198**	**93**	**291**

Au total 291 responsables de 59 OP, dont 93 femmes, ont bénéficié de la formation en techniques de commercialisation des céréales.

2.2.2.2: Organiser 7 pré bourses et 2 bourses aux céréales

La bourse céréalière est une manifestation qui rassemble en cours de campagne de commercialisation et en un même lieu, les acteurs et partenaires de la filière céréalière afin de faciliter les échanges. Elle permet de réduire le nombre d'intermédiaires entre acheteurs et vendeurs, ce qui favorise les deux parties :

- les OP des zones déficitaires s'approvisionnent en céréales locales à un prix intéressant (grâce au groupage, donc à la réduction des coûts indirects) pour améliorer la sécurité alimentaire et
- les producteurs des zones excédentaires qui obtiennent un prix plus intéressant que celui généralement proposé par les collecteurs ; ils améliorent ainsi également leurs revenus.

Elle permet également aux producteurs de s'informer sur les caractéristiques de la campagne céréalière et de rencontrer des partenaires, par exemple les institutions de crédit.

a) Ateliers Pré bourses

La pré bourse constitue une étape préparatoire à l'organisation de la bourse céréalière. Elle a pour objet de permettre aux acteurs céréaliers d'analyser au niveau de la zone la situation de la campagne pour bien estimer les offres et les demandes afin de mieux préparer la phase des négociations lors de la bourse céréalière. Ce forum qui vise à faciliter l'approvisionnement des OP déficitaires et l'écoulement des excédents des OP excédentaires, se tient dans les différentes zones du projet 2 semaines environ avant la bourse céréalière proprement dite. Elle dure 1 journée et regroupe tous les opérateurs céréaliers de la zone concernée.

En prélude aux 2 bourses céréalières prévues à Zinder et à Kollo (Tillabéry) en décembre 2010, 7 pré-bourses ont été organisées dont une dans la région de Dosso.

Tableau 18 : Ateliers Pré bourses

Zones	Lieux	Périodes	Nombre d'OP		Nombre de participants			
			Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé		
						H	F	Total
Ouallam	Ouallam	23 novembre	8	8	22	13	2	15
Agadez	Agadez	27 novembre	11	11	37	30	7	37
Zinder	Zinder	26 novembre	32	32	38	17	12	29
Filingué	Filingué	27 novembre	18	18	20	15	5	20
Téra Tillabéri	Téra	25 novembre	42	42	60	45	7	52
Say Kollo	Say	24 novembre	23	23	23	13	10	23
Région de Dosso	Dosso	7 décembre				18	2	20
Total			**134**	**134**	**200**	**151**	**45**	**196**

Au total 196 membres des organisations paysannes, dont 45 femmes ont assisté aux ateliers pré bourses.

b) Les bourses aux céréales

Deux bourses ont été organisées en 2010, une à Zinder pour la zone Est et une autre à Kollo pour la zone Ouest.

Bourse de la zone Est

Elle a eu lieu à Zinder, du 8 au 9 /12/2010 et a regroupé 80 participants**,** membres des organisations paysannes, des structures faitières, des projets et ONG et des commerçants céréaliers, des régions de Zinder, Maradi, Agadez

Physionomie de la bourse

Offres :

Elles ont porté sur 712,9 tonnes tous produits confondus et ont porté essentiellement sur 4 produits : Le mil, le sorgho, le niébé et l'arachide

Demandes : Les demandes ont porté sur 1133,9 tonnes. Elles sont supérieures aux offres de 59%. Le mil a constitué la principale céréale demandée (98,86%).

Transactions : elles ont été faibles : 77,1 tonnes.

Bourse de la zone Ouest

Elle a eu lieu à Kollo, du 21 au 22 /12/2010 et a regroupé 149 participants venus des régions de Dosso, Niamey, Tillabéry, Maradi.

Physionomie de la bourse

Offres : elles comprennent :

- 73.222 tonnes de céréales brutes composées de 15.591 tonnes de mil, 550 tonnes de sorgho, 57.021 tonnes de maïs et 60 tonnes de riz décortiqués,
- 643, 21 tonnes de semences,
- 706 Kg de produits transformés

Demandes : elles sont constituées de :

- 440,25 tonnes reparties entre le mil (400 tonnes), le sorgho (10,5 tonnes), le maïs (22,5 tonnes) et le riz décortiqué (7,25 tonnes).
- 42 tonnes de semences
- 35 kg de produits transformés,

Transactions :

Céréales de consommation : 235,5 tonnes
Semences : 27,8 tonnes
produits transformés : 35 kg

Dans les deux cas, les bourses ont constituées également de cadre d'échanges d'informations entre les participants.

Synthèse des réalisations sur le résultat 2 :

Nombre de sessions réalisées : 16 sur 16 prévues en année 1
Nombre d'OP touchées : 61 sur 60 prévues
Nombre de personnes formées : 291 dont 93 femmes sur 300 prévues en année 1
Nombre de pré bourses céréalières organisées en 2010 : 7 sur 7
Nombre de bourses céréalières organisées en 2010 : 2 sur 2
Volume échangé pendant les bourses = 340 tonnes
Volume échangé hors bourse = 1.410 tonnes
Volume total échangé : 1.750 tonnes

2.2.3 Activités dont la mise en œuvre permet d'atteindre le résultat 3 : « Les dispositifs régionaux de veille et d'atténuation des crises alimentaires sont renforcés »

2.2.3.1: Appuyer les membres de 3 fédérations régionales dans le suivi de la situation alimentaire

Cette activité a pour objet de doter les responsables des organisations faitières d'un système fiable de collecte et d'analyse des données relatives à la situation alimentaire dans leurs zones respectives.
En général, les données nationales en matière de sécurité alimentaire et particulièrement les résultats de la campagne agricole, cachent d'énormes disparités intra et inter zones. L'échelle de grandeur utilisée par les services compétents en la matière ne permet pas une analyse fine de la situation alimentaire au niveau local comme le village.

Partant de ce constat, l'ONG AcSSA Afrique Verte Niger a mis en place depuis 2007 un système participatif de collecte de données et d'analyse de la situation alimentaire. Il consiste à croiser les données nationales collectées par les services étatiques à celles collectées par les autres acteurs et à la vision des producteurs. Ce dispositif régional de veille de la situation alimentaire est animé par un comité composé de toutes les parties prenantes : autorités régionales, directions départementales et régionales de l'agriculture, fédérations régionales des OP et AcSSA.

Il a pour rôle de :

- évaluer la campagne et la situation alimentaire dans les régions en général et dans les zones d'intervention d'AcSSA en particulier,
- suivre l'évolution des prix et de la disponibilité des céréales dans les localités concernées,
- statuer sur l'utilisation de fonds d'approvisionnement mis en place,
- suivre les opérations de cession des stocks sur le terrain et, en même temps, le déroulement de la campagne agricole en cours.

Trois comités régionaux ont été constitués à Agadez, Tillabéry et Zinder. Ils organisent des ateliers d'échanges et de réflexion et effectuent des missions pour apprécier la situation alimentaire sur le terrain et les effets des actions d'approvisionnement sur les groupes cibles.

Les ateliers et missions de terrain suivants ont été organisés par les comités régionaux au cours de l'année 2010.

A Tillabéry :

Un premier atelier organisé le 5 avril 2010, a fait le bilan des stocks transférés à la fédération, a analysé la situation alimentaire dans les 6 départements et a statué sur l'utilisation du fonds d'approvisionnement 2010.

Tenu le 31 mai 2010, le second atelier a permis de faire le bilan des achats effectués sur le fonds 2010, de fixer les prix de cession des céréales aux membres des OP et de planifier les missions de supervision des opérations de vente dans les différentes OP.

Le troisième atelier tenu le 21 septembre 2010 s'est penché sur le bilan provisoire des cessions aux niveaux des différents départements.

Le quatrième atelier a été tenu le 14 décembre 2010. Il a regroupé 18 participants et s'est penché sur le bilan des cessions, la présentation des résultats de la campagne agricole au niveau des départements et la réflexion sur la nécessité d'utilisation du fonds en fonction des degrés de déficit par département.

Réunion du comité régional de Tillabéry (décembre 2010)

Dans le cadre du suivi des opérations, une mission de supervision a été organisée au cours de la dernière semaine du mois de juillet. Elle a sillonné les OP des six départements da la région.

A Agadez :

L'atelier a été organisé le 23 juin 2010 à Agadez et a enregistré au total la participation de 15 personnes dont 12 membres du comité régional et les 3 nouveaux administrateurs délégués des trois communes d'intervention d'AcSSA. Cet atelier a permis aux membres du comité d'échanger sur la situation alimentaire qui prévalait dans la région et d'apprécier les activités conduites par AcSSA pour contribuer à son amélioration. Au sortir de cette réunion, une mission de suivi a été programmée en septembre. En dépit du calendrier très chargé des membres du comité à cause de la gestion de la crise alimentaire, la mission a été réalisée et a permis de faire le bilan de la cession des stocks aux OP.

Zinder :

Organisé le 24 juin 2010, l'atelier a regroupé les délégués d'OP et des services du développement agricole. Il a permis d'étudier la situation agricole et alimentaire des 4 départements où intervient le projet, la situation des stocks, de fixer le prix et la date de démarrage de la vente aux OP. Aussi, une mission de suivi a été prévue et réalisée au cours du mois d'août 2010.

Tableau n°19 : Synthèse des ateliers et missions prévus et réalisés.

Comités	Ateliers		Missions de suivi	
	Prévus	Réalisés	Prévus	Réalisées
Agadez	2	1	2	1
Tillabéry	2	4	2	1
Zinder	2	1	2	1
Total	**6**	**6**	**6**	**3**

En plus des échanges sur l'évolution de la situation alimentaire, les ateliers ont permis aux participants de statuer sur les modalités de cession des stocks de régulation des crises alimentaires mis à la disposition des fédérations. C'est ainsi que dans chaque région, un prix consensuel de cession a été déterminé par les participants en fonction de l'ampleur de la crise alimentaire dans les zones concernées.

2.2.3.2: Renforcer 3 fonds régionaux d'approvisionnement en céréales et 3 fédérations les gérant

Pour permettre au dispositif de veille de la situation alimentaire de disposer des moyens d'action en cas de nécessité, Afrique Verte avait mis en place depuis 2007 un fonds d'appui à l'approvisionnement des organisations paysannes. Ce fonds a permis de faciliter l'approvisionnement des OP déficitaires durant la période 2007 - 2009. Son solde (au 31 décembre 2009) a été transféré aux 3 fédérations régionales pour poursuivre l'action. En 2010, un nouveau fonds a été constitué avec l'appui d'Afrique verte (Projet Facilité Alimentaire CE) pour renforcer le premier afin d'atteindre un groupe cible plus élargi.

Le dispositif fonctionne selon un principe d'achat de céréales locales qui serviront à approvisionner les OP situées dans les zones ayant enregistré le plus fort degré de déficit au sortir de la campagne agricole. Le stock mis à la disposition des OP des zones déficitaires sera par la suite cédé aux populations pendant la période de soudure à un prix inférieur à celui du marché. Le solde généré par les ventes est sécurisé dans les comptes bancaires des différentes fédérations en attendant son recyclage dans le rachat de nouveaux stocks.

Une somme de 90.000 euros a été programmée en 2010 pour acheter environ 400 tonnes de céréales. Mais le contexte de crise alimentaire a renchéri les prix des céréales. Au total 300 tonnes de céréales ont été achetées (pour 99.200 euros) et mises à la disposition des 3 fédérations selon une clé de répartition tenant compte du nombre d'OP et du degré de déficit dans la région. Ainsi, les OP de Tillabéry ont bénéficié de 200 tonnes de maïs, celles de Zinder 50 tonnes de sorgho et également 50 tonnes de mil pour les OP d'Agadez.

Tableau 20 : **Répartition du stock de 300 tonnes acquis en 2010**

Unions/Fédérations	Nombre d'OP Bénéficiaires	Nature et quantité des céréales mis en place	
		Nature	Quantités (tonne)
Tchimbram	7	Mil	12
Indoudou	7	Mil	12
Tchirozérine	12	Mil	13
Agadez	11	Mil	13
Sous total Agadez	**37**		**50**
Filingué	18	Maïs	50
Ouallam	12	Maïs	36
Say Kollo	19	Maïs	44
Téra	6	Maïs	20
Tillabéry	14	Maïs	50
Sous total Tillabéry	**69**		**200**
Mirriah	5	Sorgho	14,6
Tanout	3	Sorgho	11,4
Gouré	5	Sorgho	16,5
Matamey	1	Sorgho	1,5
Zinder	6	Sorgho	6
Sous total Zinder	**20**		**50**
Grand Total	***126***		***300***

A ces stocks s'ajoutent aux 222,2 tonnes de mil transférées aux 3 fédérations au 31 décembre 2009 à la clôture du projet CE ONG 2007-2009 et aux 35,5 tonnes de mil mises à la disposition de l'union des OP de Ouallam sur un financement spécifique.

Au total 557,7 tonnes de céréales ont été mises à la disposition de 132 OP dans le cadre de la gestion de la crise alimentaire 2010, soit en moyenne 4,23 tonnes par OP.

Président de la fédération Taasu Banci de Tillabéry dans le magasin d'une OP de base lors de la mission d'inspection des stocks. (janvier 2010)

Ces stocks ont été cédés aux membres des OP selon les prix fixés par les différents comités régionaux :

Agadez : 18.000 FCFA le sac de 100 kg de mil contre 25.000 FCFA au marché local

Tillabéry : 15.000 FCFA le sac de 100 kg de mil contre 25.000 FCFA au marché et 14.000 FCFA celui du maïs contre 24.000 FCFA au marché local.

Zinder : 16.625 FCFA le sac de 100kg de mil contre 22.000 FCFA au marché et 15.200 FCFA le sac de sorgho contre 20.000 FCFA sur le marché.

Dans le souci de renforcer l'implication des fédérations dans la gestion des stocks et des fonds, leurs dirigeants ont bénéficié d'une formation. Organisée sous forme d'atelier, la formation a regroupé les administrateurs des fédérations d'Agadez, de Tillabéry et de Zinder. Elle s'est déroulée du 22 au 23 avril 2010 à Zinder et a vu la participation de 17 délégués.

L'objectif global visé à travers cette formation est de :

- Favoriser une connaissance mutuelle entre les responsables des 3 fédérations régionales
- Amener les 3 fédérations régionales à échanger sur leurs expériences en matière de gestion du fonds d'approvisionnement et de stock de régulation,
- Identifier les points forts et les points faibles de chaque structure et déterminer les principes généraux de gestion de ces fonds.

Synthèse des réalisations sur le résultat 3

- Nombre de comités régionaux de gestion de crises alimentaires fonctionnels sur le terrain : 3
- Stock d'urgence géré par les bénéficiaires : 557,7 tonnes pendant la crise 2010 dont 300 tonnes acquises sur le projet,
- Ateliers régionaux de concertation organisés : 6 sur 6 prévus en année 1
- Responsables de 3 fédérations formés par an : 17 sur 24 prévus

2.2.4 Activités dont la mise en œuvre permet d'atteindre le résultat 4 : « Les capacités des femmes à créer et à gérer des petites UT de céréales locales sont renforcées »

Ce résultat est centré sur 30 groupements féminins dont 20 avaient bénéficié de l'appui d'Afrique Verte entre 2007 et 2009 dans le cadre du projet « Actions de lutte contre la pauvreté et contre la faim, en milieu rural » co- financé par la CE (contrat n° ONG-PVD/2006/119- 603 du 5/12/2006) qui s'est achevé en décembre 2009. Dans le cadre dudit projet, les membres des groupements avaient surtout bénéficié d'actions de renforcement de capacités. L'action de 2010 vise à pérenniser les acquis de cette première intervention et à s'étendre à de nouvelles cibles. Pour ce faire, trois principales activités ont été retenues pour atteindre le résultat escompté :

- Renforcer les capacités techniques de 150 femmes sur 4 thèmes liés à la transformation des céréales
- Doter 30 UT en équipements nécessaires au développement de leurs activités et
- Promouvoir la consommation des produits transformés à base de céréales

Les zones concernées par ces activités sont : Niamey, Zinder et Say Kollo.

2.2.4.1. Renforcer les capacités de 150 femmes sur 4 thèmes liés à la transformation des céréales

Le renforcement des capacités techniques des femmes s'appuie sur un programme de formation lié directement au développement du secteur de la transformation des céréales (techniques de transformation, gestion des unités de transformation, marketing, techniques de stockage et de conservation des produits transformés et des matières premières) afin de satisfaire le consommateur de plus en plus exigeant. Sur la période 2010-2011, le programme de formation devait toucher 150 femmes membres de 30 groupements. 21 sessions de formation ont été programmées au titre de l'année 2010.

a) Formation en techniques de transformation

Ce module comprend un niveau de base destiné à 10 nouveaux groupements et un niveau avancé qui est destiné aux 30 UT après la formation de base.

1) Formation en techniques de transformation, niveau 1

L'objectif général de ce 1er niveau de formation est d'amener les membres des groupements de femmes transformatrices à transformer au moins deux céréales locales afin d'obtenir dans des conditions normales d'hygiène des produits finis couramment demandés par les consommateurs.

Au cours de l'année 2010, il a été prévu et réalisé une session sur ce niveau, au bénéfice des UT de Niamey et de Say Kollo.

Tableau 21 : Formation en techniques de transformation des céréales, niveau 1

Zones	Lieux	Périodes	Nombre d'UT		Nombre de participants			
			Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé		
						H	F	Total
Niamey	Niamey	28 au 30 mars	3	3	15	0	15	15
Say Kollo	Niamey	28 au 30 mars	2	2	10	0	5	5
Total			**5**	**5**	**25**	**0**	**20**	**20**

Au total, 20 femmes membres des 5 nouvelles UT des 2 zones ont participé à la session.
Les participantes ont pu découvrir de nouvelles techniques de transformation du mil et du sorgho, afin de pouvoir diversifier la gamme de leurs produits transformés.

2) Formation en techniques de transformation, niveau avancé

Le niveau avancé du module sur les techniques de transformation permet aux responsables des groupements de mieux maîtriser et gérer les bonnes pratiques dans leur unité de transformation afin de garantir la qualité de leurs produits tout au long du processus de leur fabrication. Le module dure 3 jours. En 2010, 5 sessions ont été prévues et réalisées dans 3 zones au bénéfice de 150 femmes membres des 30 UT.

Tableau 22 : Formation en techniques de transformation des céréales, niveau avancé

Zones	Lieux	Périodes	Nombre d'UT		Nombre de participants			
			Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé		
						H	F	Total
Zinder	Zinder	16 au 18 mars	6	6	30	0	30	30
	Zinder	25 au 27 mai	6	6	30	0	30	30
			12	**12**	**60**	**0**	**60**	**60**
Say Kollo	Say	1 au 3 mars	5	5	25	0	24	24
			5	**5**	**25**	**0**	**24**	**24**
Niamey	Niamey	13 au 15 avril	6	6	30	0	30	30
	Niamey	17 au 19 mai	7	7	35	0	35	35
			13	**13**	**65**	**0**	**65**	**65**
Total			**30**	**30**	**150**	**0**	**149**	**149**

Au total 149 femmes membres de 30 UT, ont bénéficié du niveau avancé de la formation en techniques de transformation des céréales.
A travers ces sessions, les femmes ont été informées sur les mesures de qualité et de prévention des risques tout le long du processus de fabrication.

Séance de transformation

Séchage des produits

Produits finis

b) Formation en gestion des unités de transformation

Ce module a pour objectif principal d'amener les membres des unités de transformation de céréales à prendre connaissance des outils de gestion d'une micro entreprise et à les utiliser dans la gestion quotidienne de leurs activités. La session dure 3 jours et est dispensée par les animateurs sous la supervision de la responsable des formations.
En 2010, 5 sessions ont été prévues et réalisées au bénéfice de 150 femmes.

Tableau 23 : Formation en gestion des UT

Zones	Lieux	Périodes	Nombre d'UT		Nombre. participants			
			Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé		
						H	F	Total
Zinder	Zinder	13 au 15 avril	6	6	30	0	30	30
	Zinder	10 au 12 mai	6	6	30	0	30	30
Say Kollo	Say	23 au 25 mars	5	5	25	0	25	25
Niamey	Niamey	26 au 28 avril	6	6	30	0	30	30
	Niamey	26 au 28 mai	7	7	35	0	35	35
Total			**30**	**30**	**150**	**0**	**150**	**150**

Au total 150 femmes, membres de 30 UT, ont bénéficié de la formation sur la gestion des UT.
Ces sessions, ont permis aux femmes de relever les difficultés qu'elles avaient à tenir les documents de gestion et par la même occasion de corriger leurs lacunes.

c) Formation en techniques de marketing

L'objet de cette formation est d'éclairer les membres des groupements de transformation des céréales, en tant qu'entrepreneuses, sur la nécessité d'instaurer une stratégie de promotion commerciale de leurs produits.
Il s'agit spécifiquement de leur apprendre :

- L'utilité de la promotion pour le développement de leurs activités,
- Les techniques de promotion pour améliorer les ventes de leurs produits.

Le module est dispensé par les animateurs sous la supervision de la responsable des formations.

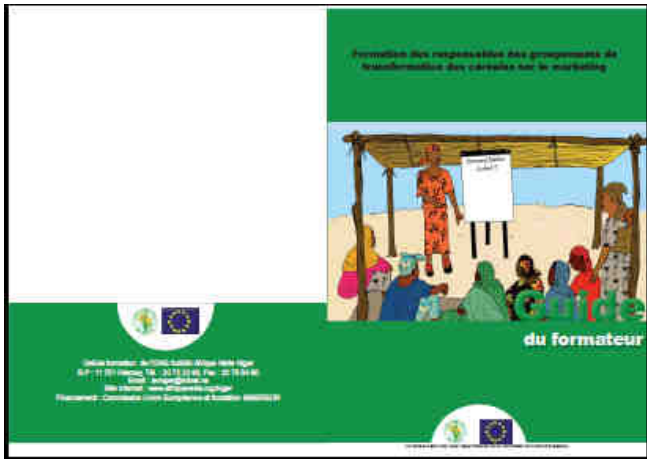

Au total 5 sessions ont été programmées et réalisées en 2010 au bénéfice de 150 femmes.

Tableau 24 : Formation en techniques de marketing

Zones	Lieux	Périodes	Nombre d'UT		Nombre de participants			
			Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé		
						H	F	Total
Zinder	Zinder	16 au 17 avril	6	6	30	0	30	30
	Zinder	15 au 16 Juillet	6	6	30	0	30	30
			12	**12**	**60**	**0**	**60**	**60**
Say Kollo	Kollo	20 au 21 Juillet	5	5	25	0	25	25
			5	**5**	**25**	**0**	**25**	**25**
Niamey	Niamey	27 au 28 Septembre	7	7	35	0	35	35
	Niamey	29 au 30 Septembre	6	6	30	0	30	30
			13	**13**	**65**	**0**	**65**	**65**
Total			**30**	**30**	**150**	**0**	**150**	**150**

Au total 150 femmes, membres de 30 UT, ont bénéficié de la formation en techniques de marketing.

Ces sessions ont permis d'échanger avec les femmes sur plusieurs aspects du marketing. Les femmes ont pu ainsi prendre connaissance de techniques de promotion dont les plus importantes, selon elles, demeurent la publicité radio et télé et la séance de dégustation.

Aussi, 800 nouvelles étiquettes ont été imprimées et mises à la disposition des femmes à titre de démonstration. Par la suite chaque UT pourra imprimer les quantités souhaitées grâce à une imprimante laser couleur mise à la disposition des UT par AcSSA.

d) Formation en techniques de stockage et conservation des produits transformés et des matières premières

Ce module permet aux membres des groupements de mieux connaître les techniques de stockage et de conservation des matières premières et des produits transformés afin d'assurer la qualité des produits finis. Ainsi, à l'issue de la formation, les participantes :

- ✓ Perçoivent mieux les concepts clés en matière de stockage et de conservation des matières premières ;
- ✓ sont capables d'identifier les principaux ennemis des stocks céréaliers et les moyens de lutte appropriés ;
- ✓ ont renforcé leurs connaissances et amélioré leurs pratiques en matière de stockage et de conservation des matières premières et des produits transformés ;
- ✓ sont sensibilisées sur l'importance d'un bon stockage et d'une bonne conservation des matières premières dans un souci de maintenir la qualité des produits transformés ;

Il est dispensé par les animateurs sous la supervision de la responsable des formations. 5 sessions sont prévues par an pour 150 femmes. En 2010, cinq sessions ont été programmées et réalisées.

Tableau 25: Formation en techniques de stockage et de conservation des produits transformés et des matières premières

Zones	Lieux	Périodes	Nombre d'UT		Nombre de participants			
			Prévu	Réalisé	Prév	Réalisé		
						H	F	Total
Say Kollo	Say	16 au 17 mars	5	5	25	0	25	25
			5	**5**	**25**	**0**	**25**	**25**
Niamey	Niamey	19 au 20 avril	7	7	35	0	35	35
	Niamey	24 au 25 mai	6	6	30	0	30	30
			13	**13**	**65**	**0**	**65**	**65**
Zinder	Zinder	20 au 21 Juillet	6	6	30	0	29	29
	Zinder	22 au 23 Juillet	6	6	30	0	29	29
			12	**12**	**60**	**0**	**58**	**58**
Total			**30**	**30**	**150**	**0**	**148**	**148**

Au total 148 femmes, membres de 30 UT, ont bénéficié de la formation en techniques de stockage et de conservation des produits transformés et des matières premières, au cours de 5 sessions.
Ces sessions ont permis aux femmes de percevoir les concepts et principes du stockage et de la conservation des matières premières et des produits. L'application de ces principes leur permettra d'entrer dans un processus de production de produits de bonne qualité, pour obtenir des produits de qualité.

2.2.4.2. Doter 30 UT en équipements nécessaires au développement de leurs activités

Une des raisons majeures de l'accompagnement des femmes dans leur activité de transformation des céréales est de leur permettre d'offrir aux consommateurs des produits de qualité qui répondent au maximum aux normes d'hygiène. Cela passe non seulement par le renforcement de leurs capacités professionnelles mais aussi par l'utilisation d'équipements adéquats. Aussi, l'acquisition de ces équipements permet aux femmes de rentabiliser au mieux les formations reçues et d'augmenter leurs capacités de transformation.

C'est pour répondre à ce souci, AcSSA a prévu de doter progressivement les transformatrices en matériels et équipements appropriés permettant d'améliorer la qualité et la quantité de la production de céréales transformées. Ces équipements pourront contribuer à résoudre les problèmes d'emballage et d'étiquetage, de respecter les normes de mesures et de conditionnement des produits.

En 2010, il a été programmé et réalisé l'équipement de 20 UT sur les 30 qui bénéficient de l'appui du projet.

Le processus suivi pour doter les UT en équipements est le suivant :

- Etablissement d'une 1ère liste des besoins par les UT,
- Dépouillement et traitement au niveau des zones et de la coordination,
- Discussions avec les femmes pour établir la liste des équipements,
- Choix des UT qui doivent bénéficier des équipements en 2010,
- Etablissement de la liste définitive des équipements à acheter,
- Evaluation de la contribution des femmes bénéficiaires,
- Identification des fournisseurs et des lieux d'achat,
- Mobilisation de la contribution des UT (5%)
- Achat et livraison des équipements.

Les matériels et équipements destinés aux UT de Niamey, Say Kollo et Zinder ont été totalement livrés. Les contributions demandées aux UT correspondent à 5% du prix d'achat du Kit par UT. Elles serviront de fonds de roulement pour la constitution d'un stock de matières premières au moment des récoltes.
La liste des équipements fournis aux UT est présentée en annexe 3.

Séchoir solaire

Four à charbon

Etagère vitrée de stockage

2.2.4.3. Promouvoir la consommation des produits transformés à base de céréales

Dans le souci d'informer, d'inciter et surtout de susciter les populations à la consommation des produits locaux transformés, AcSSA a inscrit dans son programme 2010 une gamme d'actions promotionnelles. Ces actions ont pour objet de véhiculer régulièrement en direction du grand public des informations sur la disponibilité, l'accessibilité et les avantages liés à la consommation des produits transformés. Il s'agit entre autres, de la conception et la diffusion de spots publicitaires (Radio, Télé), la conception et l'impression d'affiches publicitaires, la conception et la publication de fiches d'information sur les modes de préparation des différents produits, de séances de démonstration de recettes à la télévision, de l'organisation de journées de dégustation lors des rencontres professionnelles ou d'activités de relations publiques.

a) Spot Publicitaire radio et télévisé

En 2010, un spot publicitaire radiotélévisé a été conçu dans 3 langues dont 2 locales (haoussa et Zarma). Le spot porte sur les aspects suivants :

- La diversité des produits transformés précuits ;
- La qualité, la disponibilité et l'accessibilité à toutes les bourses ;
- Le respect des conditions d'hygiène lors de la fabrication et leur valeur nutritive ;
- Le temps de conservation et de préparation ;
- Les points de vente des produits et ;
- Les différents contacts des transformatrices.

Le master DVD a été réalisé en 2010 et la diffusion interviendra en début 2011 où les conditions de transformation seront plus favorables (disponibilité de matières premières à moindre coût, moins d'humidité) pour satisfaire la demande du grand public qui sera touché.

b) Conception d'affiches

Afin de donner une meilleure visibilité aux produits transformés, la conception et la distribution d'affiches publicitaires s'avèrent nécessaire. Les affiches ont l'avantage de permettre aux clients de disposer d'un répertoire d'informations sur les UT en particulier la localisation, les adresses ainsi que les différentes gammes de produits transformés.

En 2010, 500 affiches ont été imprimées dont une grande partie a été distribuée au grand public lors des rencontres professionnelles ou d'activités de relations publiques.

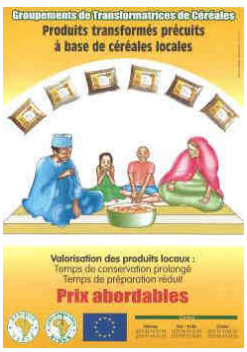

c) Conception de fiches d'information et dépliants

Des fiches d'information sur les astuces et modes de préparation des différents produits transformés ont été conçues et imprimées sous forme de livrets. Au total, 850 livrets ont été imprimés et sont distribués aux clients pendant les manifestations. L'objectif de ces livrets est d'informer les consommateurs sur les méthodes culinaires des différents produits. Pour favoriser leur utilisation par toutes les catégories de public, ces livrets comportent à la fois des informations lettrées et imagées.

d) Organisation de journées de dégustation

La dégustation est une composante importante dans la promotion des produits en général et particulièrement des produits alimentaires de consommation courante.
Ainsi, toutes les occasions sont saisies par les femmes et l'équipe d'AcSSA pour organiser des séances de dégustation des produits transformés et préparés par les groupements de femmes bénéficiaires de l'Action. En 2010, 4 séances de dégustation ont été organisées à Niamey et à Zinder à l'occasion de manifestations diverses telles que la journée de la femme nigérienne, la journée mondiale de l'alimentation, les foires. Elles enregistrent le plus souvent la participation de plus de 100 personnes. Pour disposer d'une base de données sur les opinions des participants et permettre aux transformatrices d'améliorer la qualité de leurs produits, un questionnaire est élaboré lors de chaque séance et des participants donnent leurs avis sur le conditionnement, la qualité de l'emballage, les prix et les principaux points de vente

Produits exposés avant la séance de dégustation

e) Démonstration de recettes à la télévision

Parmi la gamme de produits transformés, un produit a été identifié et retenu pour démontrer sa recette à la télévision. La prise de vue et le montage ont été réalisés en 3 langues pour toucher le maximum de public. Le master DVD est disponible et la diffusion interviendra en début 2011.

f) Participation aux foires et bourses au Niger

Il est prévu qu'AcSSA facilite la participation des femmes aux foires et bourses céréalières. Au titre de la programmation 2010, les femmes transformatrices de céréales devront prendre part aux manifestations suivantes :

- Le salon international de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO) prévu en novembre 2010,
- Les bourses céréalières organisées par le partenaire AcSSA Afrique verte Niger.

En terme de réalisation, retenons que :

- du 29 octobre au 8 novembre 2010, 4 transformatrices des zones de Niamey et Zinder accompagnées par la responsable des formations ont pris part au salon international de l'Artisanat de Ouagadougou.
- Deux bourses céréalières (Zone Est et Zone Ouest) ont été organisées au cours du mois de décembre 2010 et ont enregistré la participation de 13 transformatrices

Aussi pour mieux accompagner les bénéficiaires, les capacités techniques les animateurs formateurs des zones concernées par le volet transformation ont été renforcées. C'est ainsi que les responsables des zones de Niamey, Say Kollo et Zinder ont bénéficié d'une formation sur le niveau avancé en techniques de transformation. Aussi, la nouvelle animatrice de Zinder a bénéficié d'une formation sur la gestion des UT, le marketing et le stockage et la conservation afin qu'elle puisse dispenser à son tour ces formations aux femmes transformatrices de la zone.

Synthèse des réalisations du résultat 4 : Les capacités des femmes à créer et à gérer des petites UT de céréales locales sont renforcées

Nombre de groupements de transformatrices fonctionnels : 30
Nombre de femmes formées en techniques de transformation : 150 sur 150 en 5 sessions sur 5 prévues
Nombre de femmes formées sur la gestion des UT : 150 sur 150 en 5 sessions sur 5 prévues,
Nombre de femmes formées en Marketing : 150 sur 150, en 5 sessions sur 5 prévues
Nombre de femmes formées sur les techniques de conservation des matières premières et produits finis : 148 sur 150 en 5 sessions sur 5 prévues,
Nombre de groupements équipés : 20 sur 20 prévus
Nombre d'affiches éditées et diffusées : 800
Nombre de fiches d'information éditées : 850
Nombre spot publicitaires Radio conçus : 3 (dans 3 langues)
Nombre spot publicitaires Radio diffusés : 0 (prévu en 2011)
Nombre spot publicitaires TV conçus: 3 (dans 3 langues)
Nombre spot publicitaires TV diffusés : 0 (prévu en 2011)
Nombre de démonstrations de recettes à la télévision conçues : 3 (dans 3 langues)
Nombre de démonstrations de recettes à la télévision diffusées : 0 (prévu en 2011)
Nombre de journées de dégustation organisées : 4
Volume des produits transformés et vendus : 32.733 kg
Nombre de participation aux foires et bourses au Niger : 1 (Foire de la fête de Tabaski)
Nombre de participation aux foires dans la sous région : 1 (SIAO)

2.2.5. Activités dont la mise en œuvre permet d'atteindre le résultat 5 Les effets de la crise alimentaire 2010 sont atténués dans 15 communes du Niger qui sont en partenariat avec les collectivités territoriales françaises.

L'intervention s'inscrit dans l'objectif d'atténuer, dans les communes cibles, les effets de la crise alimentaire 2010 née de la mauvaise campagne agricole d'hivernage 2009. En réponse à l'appel lancé par le gouvernement, des collectivités territoriales françaises représentées par le groupe pays Niger de Cités Unies France se sont engagées à mener une action d'urgence contre l'insécurité alimentaire dans les communes partenaires. Il s'agit précisément des localités suivantes :

- Conseil Général du Val de Marne pour le compte de la communauté Urbaine de Zinder,
- Commune de Juvisy sur Orge pour le compte de la commune Urbaine de Tillabéry,
- Collectivités des Côtes d'Armor pour le compte de 6 communes du département de Tchirozérine,
- Communauté de communes Faucigny-Glières-CCFG pour le compte de la commune urbaine de Téra,
- Commune de Conflans Ste Honorine pour le compte de la commune urbaine de Tessaoua,
- Commune d'Andrésy pour le compte de la commune rurale de Korgom,
- Commune de Pizellia pour le compte de la commune Urbaine de Say.

Les premières opérations proprement dites ont démarré au mois de juillet 2010 dans la commune urbaine de Tillabéry. Elles se sont ensuite étalées, selon les localités, sur les mois d'août et septembre 2010.

2.2.5.1 ACTION DE LA COMMUNE DE JUVISY SUR ORGE EN FAVEUR DES POPULATIONS DE LA COMMUNE DE TILLABERI.

MONTANT DU FINANCEMENT : 33.100 EUROS

a) Préparation de l'opération

Rencontres avec les acteurs locaux pour clarifier les rôles des parties prenantes et de rappeler les principes fondamentaux de l'intervention.

Mission d'information et de sensibilisation dans les villages bénéficiaires

Réunion avec les chefs des villages, les chefs de quartiers et les services techniques : Le 26 juillet, pour échanger sur les modalités de la mise en œuvre de l'opération.

b) Identification des groupes cibles

En l'absence de critères objectifs de discrimination des groupes de population, le raisonnement des autorités municipales, consistant à considérer que la crise touche tout le monde mais certes à des degrés divers, a été retenu. Ainsi, afin de toucher au maximum les groupes les plus vulnérables, les parties prenantes ont, d'un commun accord, convenu des principes généraux suivants :

1. Organiser une opération combinée (distribution gratuite et vente à prix très modéré) dans les zones les plus nécessiteuses (villages périphériques et îles),
2. Organiser uniquement une vente à prix modérés dans le centre ville,
3. Appliquer le barème national pour la distribution gratuite, c'est-à-dire un sac de 100Kg pour un ménage de 7 personnes,
4. Vendre par sac à un ménage ou à un groupe de ménages pour ceux qui ne peuvent pas acheter seul le sac entier.

Aussi, les personnes disposant d'un revenu régulier sont exclues de l'opération. Il s'agit notamment des fonctionnaires et autres salariés, des corps militaires ou paramilitaires et des commerçants.

c) Acquisition du stock

L'implication des autorités communales, préfectorales et régionales a permis de faire certains approvisionnements à partir des magasins de l'OPVN afin d'augmenter les quantités à mettre à la disposition des populations de la commune.

Le financement total de Juvisy, en versement direct à AcSSA, s'élève à 33.100 euros.
L'opération a été conduite en 3 phases. Les mouvements de stocks par phase sont :
1ère phase : 82 tonnes de céréales (15 tonnes de sorgho, 10 tonnes de Riz et 57 tonnes de maïs) ont été achetées auprès de l'OPVN pour un montant de 13.100.000 FCFA.
Seconde phase : 22 tonnes de maïs ont été achetées également dans les magasins de l'OPVN pour 3.300.000 F CFA provenant des recettes de la première phase.

En troisième phase, 45 tonnes de mil ont été achetées sur le marché de Niamey par l'intermédiaire d'AcSSA Afrique Verte Niger pour un montant global de 10.125.000 FCFA dont 2.835.000 F CFA provenant des recettes des deux premières phases.
Au total 149 tonnes de céréales (maïs, sorgho, riz, mil) ont été achetées et mises à la disposition des populations au cours des 3 phases successives de l'opération. 40 tonnes ont été distribuées gratuitement aux populations vulnérables et 109 tonnes ont été vendues à un prix modéré de : 10.000 F CFA le sac de 100 kg de maïs et de sorgho, 10.000F CFA le sac de 50 kg de riz et 12.000 F CFA le sac de 100 kg de mil.
Aussi, sur les recettes finales de l'opération, 3.075.000 F CFA ont servi à financer des actions complémentaires en faveur du CRENI de l'hôpital de District de Tillabéry.

d) Cérémonie de lancement

La mise en œuvre de l'opération a commencé par une cérémonie de lancement officiel organisée en partenariat avec l'Administrateur Délégué et la CLAC RAIL. Elle a été placée sous le haut patronage du Gouverneur de la région en présence des autorités à différents échelons, des chefs des services techniques communaux, départementaux régionaux, des représentants des autres structures (projet, ONG, association…) partenaires de la commune de Tillabéri, , des jeunes de l'Association IDILICK, des chefs de villages, de quartiers et de la population bénéficiaire.
Après son allocution de lancement, le gouverneur accompagné de sa délégation a procédé à la visite du stock. Il a ainsi profité pour attirer l'attention du comité sur la nécessité de cibler les plus nécessiteux.

Le Gouverneur de Tillabéry prononçant le discours de lancement officiel en présence du SG de la Région et du Préfet de Tillabéry, (rouge)

Le Gouverneur visitant le stock

e) <u>Mise à disposition des céréales aux populations (voir tableau de synthèse)</u>

f) Appréciation générale de l'opération

A l'unanimité, l'opération a été très bien appréciée tant par la population bénéficiaire que par les autorités locales. Il ne pouvait en être autrement au vu du contexte difficile de pénurie alimentaire qui prévalait et la contribution apportée à travers cette opération.

- de la part des populations bénéficiaires

Bénéficiaire directe de l'opération, la population a très bien appréciée cette action. La population a principalement mis en évidence trois (3) aspects de l'opération qui ont fait qu'elle a eu un impact important par rapport aux opérations des autres partenaires :

- Le fait d'espacer les calendriers des ventes, a permis de maintenir une certaine disponibilité des vivres dans les différents points de vente sur une plus ou moins longue période et à des prix inférieurs à ceux pratiqués par l'Etat.
- Le fait de décentraliser la vente en créant des points de vente a permis de rapprocher davantage les vivres des consommateurs avec en prime une économie de déplacement jusqu'à Tillabéri.
- l'opération a tenu compte des habitudes alimentaires des populations en proposant à chaque groupe selon ses goûts soit du riz soit du maïs soit du sorgho.
- Enfin, ce que la population a aimé le plus c'est d'avoir proposé aux consommateurs du mil, base alimentaire de tous les groupes, à un moment où cette denrée se vend à un prix d'or sur le marché et n'est accessible qu'à quelques rares privilégiés de la ville. En effet, en dehors d'AcSSA et la coopération Juvisy, aucun partenaire, n'a vendu à prix modéré du mil dans le cadre de la lutte contre l'insécurité alimentaire dans la commune de Tillabéri.

- de la part des autorités locales

En ce qui concerne les autorités, en plus de l'appréciation positive sur la pertinente de l'opération, elles ont beaucoup apprécié le processus de mise en œuvre notamment la pleine implication des parties prenantes : autorités administratives locales à différents niveaux, chefs des villages et des quartiers, services techniques tant départementaux que municipaux.

g) Contribution de collectivité locale partenaire

La disponibilité constante des autorités municipales, départementales et régionales et la mobilisation efficace des services techniques ont contribué au bon déroulement de l'opération.

h) Recommandations pour des actions futures similaires

Passé dans sa phase pratique le 28 juillet 2010 par une cérémonie officielle, l'opération a pris fin vers le 22 septembre 2010 ; soient 3 mois durant lesquels, 149 tonnes de vivres (Riz, maïs, sorgho, mil) ont été mises à la disposition de la population dont 40 tonnes gratuitement.

Au total environ 10.500 personnes ont été touchées par cette opération, soit au moins 20% de la population totale de la commune.

Dans l'ensemble, l'opération s'est très bien déroulée, à la satisfaction générale tant des partenaires que des bénéficiaires. C'est le lieu ici de remercier les uns et les autres (autorités en particulier l'AD, services techniques de la mairie, population), bref tous ceux qui d'une manière ou d'une autre ont contribué à la réussite de cette opération.

2.2.5.2 ACTION DU CONSEIL GENERAL DU VAL DE MARNE EN FAVEUR DES POPULATIONS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE ZINDER :

MONTANT DU FINANCEMENT : 60.000 EUROS

a) Préparation de l'opération

Mission préparatoire du Secrétaire Exécutif. Le lancement des opérations a été préparé au cours d'une mission préparatoire effectuée par le Secrétaire Exécutif d'AcSSA Afrique Verte du 12 au 13 août 2010. Cette mission a permis de peaufiner le ciblage des bénéficiaires, de déterminer les modalités de cession et d'élaborer un chronogramme de mise en œuvre des différentes étapes de l'opération.
Rencontre d'information et de préparation avec les Administrateurs Délégués des 5 communes de la communauté urbaine de Zinder. Un comité composé des deux membres du système d'alerte précoce et du chef d'antenne AcSSA Afrique Verte à Zinder a organisé une tournée dans les 5 communes de la communauté urbaine de Zinder. Il s'est agi au niveau de chaque commune, d'apporter d'amples informations sur l'opération, compte tenu du fait que les nouveaux administrateurs n'étaient pas encore en place quand l'opération avait été initiée.

b) Identification des localités et des groupes cibles

La communauté urbaine de Zinder comprend 84 villages et quartiers. L'évaluation de la campagne agricole 2009 menée par le Service Régional du Développement agricole et le Système d'Alerte Précoce et de Gestion des catastrophes avait fait ressortir 61 villages déficitaires à des degrés variant de 40 à 100% soit une population de 45.760 habitants.
Après analyse de la situation alimentaire lors de la réunion du 12 août 2010, les parties prenantes ont jugé nécessaire de retenir l'ensemble de la population des 61 villages soit 45760 personnes comme groupe cible de l'opération.

c) Acquisition du stock

Avec l'appui du comité de mise en œuvre de l'opération, 165 tonnes de mil ont pu être achetées auprès d'un fournisseur de Zinder à 23.600 F CFA le sac de 100kg rendu dans les villages bénéficiaires. En concertation avec toutes les parties prenantes, il a été jugé utile d'acheter du mil qui est la céréale la plus appréciée par les bénéficiaires. Sur la base de la quantité de mil acheté et du nombre de bénéficiaires, le ratio par ménage est de 25 Kg.

d) Information et sensibilisation des groupes cibles

Afin d'informer et de préparer les bénéficiaires pour un bon déroulement de l'opération, une mission composée de 4 personnes (3 membres du comité de mise en œuvre et 1 chauffeur) a sillonné tous les villages bénéficiaires du 16 au 23 août 2010. La mission avait pour objectifs :
Au cours des 8 jours qu'a duré la mission, une rencontre est organisée au niveau de chaque localité en présence du chef du village ou de son représentant et de la population bénéficiaire.

e) La formation des secrétaires des comités villageois.

Dans un souci de bien conduire l'opération sur le terrain, il a été prévu et réalisé une formation à l'intention des secrétaires des comités villageois chargés de la vente. Elle a été organisée le 26 août à Zinder et a regroupé 56 secrétaires de comités villageois sur les 61 prévus. Au cours de cette formation, les participants ont reçu d'amples explications sur la portée de l'opération et les rôles qu'ils doivent jouer au cours de cette opération. Ils ont été initiés au remplissage de la fiche de vente éditée à cet effet et placé au niveau de chaque point de vente villageois.

f) Suivi des opérations ventes sur le terrain

Dans tous les villages, le mode de cession recommandé est la vente à prix modéré. Ainsi, le sac acheté à 23.600 F CFA a été vendu aux bénéficiaires à 12.250 FCFA. À la même période, le prix du sac de 100 kg de mil oscille entre 24. 000 F CFA dans la ville de Zinder à 25.000 F CFA dans les villages environnants. Sur les 12.250 F, 250 F sont versés aux comités villageois pour couvrir leurs frais et les 12.000 F sont à verser au comité de mise en œuvre pour être sécurisés dans le compte de la fédération en attendant une affectation consensuelle avec le CG de Val de Marne.
Dans le cadre de la présente opération, le comité n'a pas été recommandé une distribution gratuite d'une partie du stock.

Pour le bon déroulement de l'opération, deux missions de supervision ont été organisées par le comité de mise en œuvre. Il s'est agi au cours de ces missions de :

- se rendre compte du respect des modalités de vente
- recenser les problèmes que rencontrent les comités au cours de la cession
- leur apporter les appuis et conseils nécessaires à la bonne poursuite de l'opération

g) Appréciation générale sur l'opération

De la part des populations bénéficiaires

Les bénéficiaires ont jugé l'opération salutaire et salvatrice car intervenue à un moment où la situation alimentaire était très critique. L'opération a été appréciée sur plusieurs aspects :

- Le prix pratiqué : 122,5 F le Kg contre 240 F voire 250 F CFA sur les marchés locaux, ce qui rend la céréale financièrement accessible aux populations locales,
- La vente en détail qui permet même au paysan le moins nanti de se procurer 1 à 2 mesures pour sa ration journalière,
- La décentralisation des points de vente dans les villages, ce qui évitent aux bénéficiaires des déplacements onéreux
- la bonne planification des opérations de vente : ouverture des points de vente à des moments et des jours précis (en concertation avec les bénéficiaires) permettant ainsi à tout un chacun de venir acheter. Ceci a permis d'étendre l'opération sur 2 à 3 semaines.
- La sensibilisation menée avant même le début des ventes et la manière dont l'opération a été conduite (transparence) ont été beaucoup appréciées par les bénéficiaires à comparer à certaines opérations conduites antérieurement.

De la part des autorités locales

L'opération en soi a été jugée pertinente et salvatrice par l'ensemble des autorités locales. Toutefois, certains administrateurs délégués de communes n'avaient pas apprécié le pilotage de l'opération par AcSSA Afrique Verte. Selon eux, la conduite de l'opération (gestion financière et technique) devrait leur revenir de droit. Notons au passage que tous les administrateurs délégués étaient des nouveaux nommés par les autorités de la transition.

h) Contribution des collectivités locales bénéficiaires

En plus de leur disponibilité, les autorités locales ont apporté les contributions suivantes :

- la mise à disposition de magasins pour le stockage des céréales,
- le gardiennage des stocks,
- la sensibilisation des bénéficiaires,

Ces contributions ont permis de créer des conditions favorables à la mise en œuvre de l'opération.

i) Recommandations pour des actions futures similaires

Si l'opération avait pu démarrer plus tôt, le recyclage des recettes dans une seconde phase d'achat et vente de céréales aurait augmenté l'impact de l'intervention. Ainsi, l'allégement des procédures administratives dans le cadre des opérations d'urgence est nécessaire. Ceci permettra de démarrer les opérations à temps et de maximiser l'impact.

La situation alimentaire étant structurellement déficitaire dans la communauté urbaine de Zinder à cause de son caractère urbain, il est souhaitable que les recettes issues de l'opération soient investies dans le renforcement ou la création de banques céréalières.

2.2.5.3 ACTION DES COLLECTIVITES DES COTES D'ARMOR EN FAVEUR DES POPULATIONS DU DEPARTEMENT DE TCHIROZERINE

MONTANT DU FINANCEMENT : 22.000 EUROS

a) Préparation de l'opération

Il s'est agi dans un premier temps de partager avec l'équipe du CLAC la fiche technique de l'action. A l'issue de cette phase nous avons établi une répartition des ressources mobilisées. Cette répartition tient compte non seulement du montant mobilisé par les collectivités partenaires mais aussi du degré de vulnérabilité de différentes communes du département de Tchirozérine.

Tableau 32 : Répartition du budget entre les différentes communes

Communes du département de Tchirozérine	Budget Conseil général de Côtes d'Armor (Euros)	Budget Collectivités de Côtes d'Armor (Euros)	Total budget mobilisé	
			(Euros)	F CFA
Tchirozérine	0	4500	4500	2951807
Aderbissanat	2000	2500	4500	2951807
Ingall	1500	3000	4500	2951807
Dabaga	0	2000	2000	1311914
Tabelot	3500	0	3500	2295850
Agadez	3000	0	3000	1967871
TOTAL	10000	12000	22000	14431054

b) Identification des localités et des groupes cibles

Au prime abord une rencontre a été organisée avec les administrateurs délégués des différentes communes du département de Tchirozérine afin de présenter l'action des collectivités de côtes d'Armor contre la crise alimentaire, de préparer la mise en œuvre de l'action et de déterminer les responsabilités de chaque partie prenante.

Lors de cette rencontre chaque administrateur délégué a déterminé les localités et les groupes cibles de l'action dans son entité administrative en tenant compte des critères définis qui sont principalement :

- le degré de vulnérabilité de la localité
- l'absence d'autres interventions dans la localité
- l'accessibilité de la localité

Ainsi, sur la base de ces critères, les localités suivantes ont été retenues.

Tableau 33 : Choix des sites bénéficiaires de l'action et répartition du stock

Commune	Localités	Stock attribué (sac de 50 kg)	Commentaires
Tchirozérine (230 sacs)	Kourboubou	80	Renforcement BC appuyée par AcSSA
	Afara	50	Village très vulnérable, moins touché par les actions de sécurité alimentaire
	Tagaza	50	Village très vulnérable, non touché par les actions de sécurité alimentaire
	Sikérate/Fidaye	50	Village très vulnérable, non touché par les actions de sécurité alimentaire
Aderbissanat (227 sacs)	Interakat	60	Village très vulnérable, non touché par les actions de sécurité alimentaire, dégâts des pluies, pertes d'animaux, personnes totalement démunies
	Aderbissanat	127	Village très vulnérable, dégâts des pluies, pertes d'animaux, personnes totalement démunies gravitant autour du village
	Atambo	40	Village très vulnérable, non touché par les actions de sécurité alimentaire, dégâts des pluies, pertes d'animaux, personnes totalement démunies

Ingall (227 sacs)	Ingal ville	127	Village très vulnérable, moins touché par les actions de sécurité alimentaire, Sinistrés suite aux inondations
	Fidick	60	Village très vulnérable, non touché par les actions de sécurité alimentaire, dégâts des pluies, pertes d'animaux, personnes totalement démunies
	Tiguidan Tessoum	40	Village très vulnérable, non touché par les actions de sécurité alimentaire, extrême pauvreté
Dabaga (100 sacs)	N'doudou	100	Renforcement BC appuyée par AcSSA
Tabelot (176 sacs)	Aljouma	20	Village très vulnérable, non touché par les actions de sécurité alimentaire, extrême pauvreté
	Ilialen	20	Village très vulnérable, non touché par les actions de sécurité alimentaire, extrême pauvreté
	Taggalat	20	Village très vulnérable, non touché par les actions de sécurité alimentaire, extrême pauvreté
	Anounalher	16	Village très vulnérable, non touché par les actions de sécurité alimentaire, extrême pauvreté
	Tabelot	100	Village très vulnérable, moins touché par les actions de sécurité alimentaire
Agadez (150 sacs)	T.n' Talam	50	Populations sinistrés venant de la commune d'Aderbissanat car ayant tout perdu, installés à la périphérie dans l'espoir d'avoir du travail pour subvenir aux besoins élémentaires, arrivé juste à la fin de la distribution gratuite de l'Etat.
	Tbila	50	Sinistrés suite aux inondations, Renforcement BC appuyée par AcSSA,
	Azamalam	50	Sinistrés suite aux inondations, Renforcement BC appuyée par AcSSA,
TOTAL	19 localités	1110	

c) Acquisition des stocks

Le budget alloué à l'action par les collectivités de cotes d'Armor est de 22000 Euros soit **14 431 054 FCFA (**dont 10.000 euros par le conseil général).
L'ensemble du budget a été utilisé pour acheter un stock de 55,5 T de mil en raison de 260 F CFA/Kg (soit un montant total de 14.430.000 F CFA). Au moment de la transaction (août 2010), le prix pratiqué sur le marché d'Agadez était de 265 FCFA/Kg. Afin de ne pas retarder l'opération étant donné que la totalité du budget n'avait pas été mobilisé, les 55,5 tonnes de mil ont été prélevées sur les stocks de la fédération Telwa d'Agadez appuyée par AcSSA Afrique Verte. La fédération été payée en totalité par AcSSA afin qu'elle puisse renouveler son stock.

Tableau N°34 : Situation des stocks achetés par commune bénéficiaire

Communes du département de Tchirozérine	Total budget mobilisé		Stock céréales (mil) achetées	
	(Euros)	F CFA	Tonne	Nbre de Sacs de 50kg
Tchirozérine	4500	2951807	11,35	230
Aderbissanat	4500	2951807	11,35	227
Ingall	4500	2951807	11,35	227
Dabaga	2000	1311914	5,05	100
Tabelot	3500	2295850	8,83	176
Agadez	3000	1967871	7,57	150
TOTAL	**22000**	**14431054**	**55,5**	**1110**

A l'issue de cette opération d'achat, l'ensemble du stock a été réceptionné en présence de toutes les parties prenantes (gouverneur, services techniques, administrateurs délégués de différentes communes, CLAC/RAIL, AcSSA, Fédération Telwa.

Stock empilé dans le magasin de la fédération Telwa. Ici le gérant faisant le comptage des sacs

Le gouverneur de la région hors de la réception du stock au niveau du magasin de la fédération Telwa

Après la réception officielle du stock, il a été demandé aux communes de prendre en charge la mise en place des stocks dans les points de vente. Malheureusement, face aux difficultés financières dont elles font face, aucune des 6 communes bénéficiaires de l'action n'a été en mesure de transporter son stock d'Agadez aux localités bénéficiaires. Ainsi, nous avons convenu avec nos partenaires financiers de préfinancer le transport du stock jusqu'aux sites bénéficiaires et de le faire supporter par la suite par les recettes issues de la vente. Au vu de la période, l'organisation de ce transport n'a pas été du tout aisée car les pistes sont très mauvaises voire même impraticables en saison des pluies et la majorité des transporteurs refusaient de s'y engager.

d) Information et sensibilisation des groupes cibles

L'information et la sensibilisation des bénéficiaires sont nécessaires à la réussite de l'opération. Pour ce faire une mission conjointe (AcSSA – CLAC) a été effectuée dans toutes les communes. Pour sa bonne organisation des TDR ont élaborés afin de définir le calendrier, l'itinéraire et le budget. Une fois que ces TDR ont été validés, la mission conjointe composée de l'animateur d'ACSSA, d'un agent du CLAC/RAIL et d'un agent communal (agent technique de développement) s'est rendue au niveau de chaque localité bénéficiaire de l'action. Chaque fois, la mission s'arrange à devancer le camion transportant le stock sur le site. Dés son arrivée sur le site bénéficiaire, la mission organise une réunion avec l'ensemble de la communauté. Cette rencontre s'articule autour des trois principaux points suivants :

Animateur formateur d'AcSSA (au centre) en séance d'information sensibilisation sur un site

- la présentation de l'action des collectivités de côtes d'Armor contre la crise alimentaire
- l'actualisation des informations relatives à la sécurité alimentaire de la localité
- l'organisation de l'opération de vente / distribution gratuite sur le site

e) Mise à disposition des céréales aux populations (voir tableau de synthèse)

f) Appréciation générale sur l'opération

- **de la part des populations bénéficiaires**

L'opération a été très bien appréciée par les populations bénéficiaires car elle intervenue au moment le plus cruciale de la crise (août-septembre) marqué par :

- une baisse drastique des revenus des ménages (les récoltes des produits maraîchers ne sont pas encore arrivées et le bétail a une très faible valeur marchande compte tenu de son mauvais état d'embonpoint).
- une hausse vertigineuse des prix des céréales (26 000 à 28 000 F le sac de 100Kg) d'où leur inaccessibilité au ménage moyen et pauvre,
- une augmentation des besoins des populations en mil, compte tenu du jeûne de Ramadan
- des difficultés de déplacement des populations à cause des intempéries (pluies, vents) et de l'impraticabilité des pistes.

Ainsi, bien que modeste par rapport aux besoins, cette opération a permis d'assurer pendant au moins un mois la disponibilité des céréales à proximité des populations leur évitant de parcourir des longues distances à la recherche de leur survie quotidienne. Elle a contribué également à freiner l'évolution exponentielle des prix des céréales sur les principaux marchés de la zone.
Enfin, la plupart des bénéficiaires s'accordent à dire que sans cette action ils n'auraient d'autres choix que de se déplacer vers les centres urbains (exode).

- **de la part des autorités locales**

L'opération a beaucoup soulagé les autorités coutumières et les administrateurs délégués qui se sentaient impuissants devant la crise car :

- ils étaient sollicités chaque matin par les chefs de tribus ou les chefs des villages des sites qui n'ont pas été touchés par les actions de l'Etat ou des autres intervenants
- ils recevaient également des visites de groupes de personnes sinistrées auxquelles ils sont obligés de faire un petit geste pour assurer au moins le repas du jour.

g) Contribution des collectivités locales bénéficiaires

Initialement, il était attendu une contribution financière des collectivités locales bénéficiaires de l'action pour assurer le transport des céréales d'Agadez au site bénéficiaire, mais force est de constater qu'aucune collectivité n'a pu supporter cette charge.
Ainsi la contribution des collectivités a consisté essentiellement à :

- accompagner l'équipe d'AcSSA dans la mise en œuvre de l'action
- identifier des bénéficiaires des distributions gratuites
- réceptionner et sécuriser les stocks au niveau des chefs lieux de commune
- superviser des opérations de distribution/vente

h) Recommandations

Pour la mise en œuvre d'actions similaires dans le futur, nous formulons les recommandations suivantes :

- alléger les procédures de mobilisation des moyens afin que la mise en place des stocks puisse se faire avant la saison des pluies
- déterminer à l'avance les formes de contribution demandées aux collectivités bénéficiaires,
- prévoir des moyens pour une enquête légère de ciblage des personnes les plus vulnérables susceptibles de bénéficier de la distribution gratuite,
- développer la solidarité entre communes en répartissant les ressources mobilisées en fonction uniquement du degré de vulnérabilité et non du partenariat avec la collectivité qui contribue.

2.2.5.4 ACTION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES FAUCIGNY-GLIERES-CCFG EN FAVEUR DES POPULATIONS DE LA COMMUNE DE TERA

MONTANT DU FINANCEMENT : 15.000 EUROS

a) Préparation de l'opération

Le lancement des opérations a été préparé au cours d'une réunion organisée au Secrétariat Exécutif d'AcSSA Afrique Verte le 23 juillet 2010 en présence d'une mission du partenaire financier et du coordonnateur du CLAC/RAIL Téra. A cette occasion, les modalités de mise en œuvre suivantes ont été définies :

- vente du stock à prix modérés de 10.000 F CFA le sac 100kg,
- répartition du stock par village,
- tenue d'un cahier de vente par village,
- vente en détail (à la mesure locale) aux populations,
- organisation d'une mission d'information dans les villages.

b) Identification des localités et des groupes cibles

Avant la phase d'identification des localités et groupes cibles, un comité de pilotage de l'opération a été constitué. Il est composé du chef de canton, de l'administrateur délégué, du directeur départemental de l'agriculture et du secrétaire général de la mairie.
Les réunions de travail du comité ont conduit à conclure que l'opération doit bénéficier à un plus grand nombre de personnes et qu'elle ne fasse pas l'objet d'une quelconque récupération de la part des commerçants ou de toute autre personne usant de sa position stratégique ou dominante.
En raison de la gravité de la situation alimentaire dans la commune, le comité a décidé de retenir tous les villages comme bénéficiaires de l'opération.
Aussi, il a été décidé de recycler les recettes issues de la vente dans des opérations successives similaires jusqu'à épuisement du fonds.

c) Information et sensibilisation des groupes cibles

Une mission de sensibilisation a été conduite dans les villages par le comité pour expliquer aux populations le contexte de l'intervention et les modalités de sa mise en œuvre.

d) Acquisition des stocks

Au total 67,3 tonnes de céréales ont été achetées et mises à la disposition des populations au cours de trois phases successives. À la première, 40 tonnes de mil ont été négociées par AcSSA Afrique Verte auprès d'un commerçant céréalier basé à Niamey. Les 40 tonnes ont livrées à Téra en présence d'une mission de la Communauté de communes Faucigny-Glières-CCFG. Les recettes obtenues ont permis d'engager une deuxième phase au cours de laquelle, 19 tonnes de mil ont été commandées par la commune de Téra auprès du même fournisseur. Au cours de la troisième phase, ce sont 8,3 tonnes de céréales qui ont pu être achetées par la commune au bénéfice de deux villages sinistrés par les inondations.

e) Vente des céréales

Un point de vente a été créé dans chaque village. Il a été demandé à chaque village de vendre le mil en détail avec l'unité de mesure locale qui est la boite de tomate (environ 700 g). Chaque village bénéficie d'une dotation calculée au prorata de la taille de sa population. Sur la base de sa dotation, le village vient enlever son stock à Téra moyennant le paiement préalable du montant équivalent.
Dans chaque village, est tenu un registre de vente dans lequel les quantités achetées par bénéficiaire sont enregistrées. Les céréales ont été vendues à un prix modéré de 10.000 F CFA le sac de 100kg de mil qui se vendait au même moment à 24.000 FCFA sur le marché local. Les produits de la première phase (4.000.000 FCFA) ont été ajoutés au reliquat de fond disponible à AcSSA (391.000F CFA) pour acheter 19 tonnes de mil vendues également au prix de 10.000 FCFA le sac de 100 kg. Le produit de la vente à l'issue de la deuxième phase de l'opération soit la somme de 1.900.000 F CFA, a servi à acheter 8,3 tonnes céréales pour une distribution gratuite dans 2 villages de la commune (Zindigorou et Harga), victimes d'inondations. A l'issue de la troisième phase, le solde final de l'opération est de 12. 000 F gardés dans la Caisse RAIL/Téra
Pour les deux phases de la vente à prix modérés, le nombre de bénéficiaires est évalué à 5871 ménages. La distribution gratuite a bénéficié à 83 ménages soit un cumul de 5954 ménages totalisant 41.678 personnes.

f) Appréciation générale sur l'opération

L'opération a suscité un sentiment de satisfaction générale tant de la part des populations bénéficiaires que des autorités locales. Elle a permis aux plus pauvres d'accéder aux céréales grâce au prix très bas et au mode de vente à la mesure.

g) Contribution des collectivités locales bénéficiaires

La participation active des autorités administratives et coutumières à la gestion du stock et à la sensibilisation des populations bénéficiaires a favorisé la bonne mise en œuvre de l'opération.

h) Recommandations pour des actions futures similaires

Pour appuyer durablement la sécurité alimentaire dans la commune la mise en œuvre des actions de cultures de contre saison et de banque de céréales s'avère nécessaire.

2.2.5.5 ACTION DES COMMUNES DE CONFLANS STE HONORINE ET D'ANDRESY EN FAVEUR DES POPULATIONS DES COMMUNES DE TESSAOUA ET KORGOM

MONTANT DU FINANCEMENT: 10.000 EUROS TESSAOUA ET 6.000 EUROS KORGOM

a) Préparation de l'opération

Dans le cadre du lancement de cette opération, le secrétaire exécutif d'AcSSA Afrique Verte Niger a effectué une mission préparatoire à Tessaoua. A cette occasion une réunion technique a été tenue au CLAC de Tessaoua le 11 août 2010. Etaient présents, le coordonnateur du CLAC, 2 de ses collaborateurs, le Président de l'ONG Solidarité Hadinkaye partenaire local de l'Association de Jumelage Andrésy- Korgom (M. Amadou Tounaou) et le Secrétaire Exécutif d'AcSSA Afrique Verte Niger.
La réunion avait pour objet de déterminer les modalités pratiques de mise en œuvre de l'opération et le rôle de chaque partie prenante. Le coordonnateur du CLAC a été chargé de faire un compte rendu aux deux Administrateurs délégués qui étaient tous absents le jour de la réunion.

b) Identification des localités et des groupes cibles

Après investigations auprès du comité départemental du système d'alerte précoce et de gestion des catastrophes (SAP/GC), il ressort que tous les villages des deux communes sont dans une situation d'insécurité alimentaire similaire. Aussi, il faut noter que d'autres partenaires ont apporté aux populations des aides alimentaires. Toutefois, les quantités reçues restent largement en deçà des besoins exprimés.
Partant de ces données, deux critères ont été mis en avant pour discriminer certains villages :

1) le rapport entre le tonnage distribué dans le village et la taille de sa population;
2) le nombre d'opérations de distribution gratuite dont le village a bénéficié.

Aussi, au regard de l'importance du stock et compte tenu des difficultés de ciblage des personnes pouvant bénéficier d'une distribution gratuite, les comités communaux ont opté pour une vente à prix modérés de la totalité du stock afin d'éviter toute subjectivité.

La vente est organisée dans des centres regroupant plusieurs villages. Ainsi trois (3) centres de vente ont été retenus pour la commune urbaine de Tessaoua et 2 centres pour celle de Korgom; il s'agit de :
Commune de Tessaoua :

- centre de Maiguigé à l'ouest de la commune
- centre de Nafouta au nord de la commune
- centre de Tessaoua (siège de la commune)

Commune de Korgom

- centre de Korgom
- centre de Gabaouri

c) Information et sensibilisation des groupes cibles

Avant le démarrage de la vente, des tournées d'information et de sensibilisation ont été conduites par l'équipe opérationnelle du RAIL et la mairie, au niveau des villages retenus.
Ces missions avaient pour but de clarifier aux populations bénéficiaires le contexte de l'opération et ses modalités de mise en œuvre.
Dans la commune de Korgom, c'est le Secrétaire Exécutif de l'ONG Solidarité Hadinkaye qui s'est chargé de l'information et la sensibilisation des bénéficiaires.

d) Acquisition des stocks

L'achat des stocks a été négocié par AcSSA avec un commerçant céréalier de Maradi étant donné qu'il n'existait pas localement de l'offre. C'est ainsi que la commune urbaine de Tessaoua a reçu 29,7 tonnes de mil tandis que la commune rurale de Korgom a bénéficié de 17,6 tonnes de mil.
Les stocks ont été livrés par le fournisseur à Tessaoua, Korgom et Gabaouri.

e) Vente des céréales aux populations

La Mairie de Tessaoua a mis en place en partenariat avec le RAIL Tessaoua, un comité chargé de la vente du stock au niveau de la ville et des comités de vente au niveau de chaque centre retenu. Le choix des membres de ces comités a été laissé aux populations bénéficiaires.
Les membres des 3 comités ont reçu une formation d'une journée dispensée par 2 personnes de l'équipe RAIL Tessaoua.

A Korgom, 2 comités de vente ont été mis en place à Korgom et à Gabaouri en concert avec l'ONG Solidarité Hadinkaye qui a assuré par la suite leur encadrement.
Dans les deux communes, l'ensemble du stock a été vendu à un prix modéré. A Tessaoua le sac de 100kg a été vendu à 11.000 F CFA. Au moment où s'opérait la vente, il coûtait 23.000 FCFA sur le marché local.
Dans tous les 3 centres de vente, il y a eu deux modes de vente : la vente par sac de 100kg et la vente à la mesure pour permettre aux populations les plus démunies d'y accéder.
Au total, 1.225 chefs de ménages ont bénéficié de cette vente à prix modéré. Sachant qu'un ménage compte en moyenne 7 personnes, les bénéficiaires finaux sont estimés à 8.575 personnes.

Vérification du stock lors de la livraison à Tessaoua

Vente à la mesure locale (tia) à Tessaoua

Dans la commune de Korgom, le stock a été vendu à 300 F CFA la mesure locale (la tia) soit 10.000 F CFA le sac de 100 kg qui était au même moment à 23.000 F CFA sur le marché local.

Près 1000 ménages ont pu bénéficier de la vente à prix modérés soit en moyenne 18 kg par ménage. Le nombre total de bénéficiaires finaux est évalué à 7.000 personnes.

A Tessaoua les recettes issues de la vente sont de 3.267.000 F CFA. Une partie de ces recettes a été utilisée pour couvrir les charges de fonctionnement suivantes :

- Transport des vivres de Tessaoua au point de vente
- Gratification des membres des comités de vente
- Achat du carburant et entretien du véhicule du CLAC pour les missions d'information/sensibilisation
- Frais de formation des membres des comités de vente
- Frais de manutention des vivres

Les justificatifs sont gardés au CLAC de Tessaoua. Le montant total des frais s'élève à 399.000 F CFA et le solde net en fin d'opération est de **2.868.000 F CFA.**
Ce solde est sécurisé dans le Compte bancaire **001123930067** ONG RAIL Tessaoua domicilié à la BOA de Maradi.

A Korgom, les recettes issues de la vente sont de 1.760.000 F CFA. Ce montant est géré par l'ONG Solidarité Hadinkaye dont siège est basé à Korgom.

f) Appréciation générale sur l'opération

- de la part des populations bénéficiaires

A Tessaoua comme à Korgom, l'opération a été accueillie avec enthousiasme par les populations et ce, pour 3 raisons essentielles :

Le prix abordable : le sac de 100 Kg qui était sur le marché à 23.000 F CFA leur a été cédé à 10.000 FCFA et à 11.000 F CFA.

L'accessibilité à toutes les bourses : le mode de vente à la mesure locale a permis même aux plus démunis d'y accéder.

Le moment propice: l'opération s'est déroulée au pic de la soudure donc le moment le plus idéal pour s'offrir quelques mesures de cette denrée et pouvoir terminer les travaux champêtres.

De façon notoire, cet appui en direction des populations des communes de Tessaoua et de Korgom a produit l'effet escompté et surtout a contribué à réduire la forte menace de la famine dans certaines des localités concernées par l'opération.

Les échos de la pertinence de l'opération ont largement dépassés les frontières des communes concernées voire du département de Tessaoua. L'engouement et l'impact auraient dû être plus grands si l'opération était d'une plus grande envergure. En effet, plus de deux semaines après la fin de la vente, les populations continuaient à venir au niveau des points de vente à la recherche de ce mil "*proche du gratuit''* c'est l'expression utilisée par les bénéficiaires.

- de la part des autorités locales

Tout comme les bénéficiaires directs (c'est à dire les populations des villages), les autorités locales ont également salué cette action qui a largement contribué à maintenir sur place les bras valides et s'adonner aux travaux des champs. Elle a donc réduit considérablement l'exode des populations vers d'autres contrées à la recherche de la nourriture quotidienne.

g) Contribution des collectivités locales bénéficiaires

Dès l'annonce de l'arrivée des vivres, les autorités locales se sont mobilisées pour recevoir et sécuriser le tonnage en attendant la cession. Ainsi, elles ont mis à disposition leurs magasins pour le stockage des vivres.
Les autorités locales ont aussi conduit de bout en bout toutes les étapes de la vente avec l'appui de l'équipe locale du RAIL qui a mobilisé ses moyens de déplacement pour les missions.

h) Recommandations pour des actions futures similaires

L'appui ponctuel apporté par les collectivités et associations françaises (Conflans Ste Honorine et de l'Association de Jumelage Conflans-Tessaoua, l'Association de Jumelage Andrésy-Korgom) aux communes de Tessaoua et Korgom à travers CUF a joué un rôle très important dans la lutte contre l'insécurité alimentaire qui sévissait dans ces localités. Au regard du contexte qui prévalait, l'opération a été salutaire.
Toutefois, pour plus d'efficacité et d'efficience, les acteurs locaux recommandent s'inscrire l'opération dans une vision à long terme en programmant des actions préventives. D'ores et déjà, il faut envisager :

- La création des banques céréalières dans les villages
- L'appui pour l'achat des semences et autres intrants agricoles pour soutenir la production agricole
- l'appui aux populations des villages riverains de la vallée du Goulbi pour entreprendre des cultures maraichères en période sèche.

2.2.5.6 ACTION DE COMMUNE DE PIZELLIA EN FAVEUR DES POPULATIONS DE LA COMMUNE DE SAY

MONTANT DU FINANCEMENT: 4.500 EUROS

A **Say**, le financement la commune de Pezilla et de l'association Pezilla-Say en faveur de cette commune est de 4.500 euros. L'opération comporte deux volets : un volet vente de céréales à prix modérés et un volet nutritionnel. Au total 10,7 tonnes de céréales (mil et maïs) et 198 boites de lait maternisé de 400g ont été achetées et mises à la disposition des populations de la commune. Sur le volet nutrition, 2.300 kg de mil et les 198 boites de lait ont été mis à la disposition de 3 Centres de Santé Intégrée (CSI) pour une distribution gratuite aux femmes allaitantes et à leurs enfants.
En ce qui concerne le volet « vente à prix modérés », 8,4 tonnes de céréales ont été vendues aux populations à un prix modéré de 10.000 F CFA le sac de 100kg.

a) Préparation de l'opération

L'opération comporte deux volets : un volet vente de céréales à prix modérés et un volet nutritionnel. La première réunion préparatoire tenue à Say a regroupé l'administrateur délégué de la commune, le représentant du chef de canton, Monsieur Benoît de l'association Pezilla-Say et l'animateur formateur d'AcSSA Afrique Verte basé à Say. Elle a porté sur les dispositions à prendre pour une intervention rapide dans un centre de santé intégré dans lequel le taux de malnutrition est très élevé.

Par la suite le Secrétaire Exécutif a effectué une mission à Say le 25 août 2010 pour peaufiner la préparation et le lancement de la mise en œuvre. La rencontre organisée avec l'administrateur délégué a permis de planifier l'opération, notamment :

- La répartition du fonds entre les deux volets de l'opération,
- Le choix des types de céréales à acheter,
- L'identification de fournisseurs
- le recyclage des recettes dans d'autres opérations similaires jusqu'à épuisement du stock.

b) Identification des localités et des groupes cibles

En ce qui concerne le volet nutrition, 3 CSI ont été concernés par l'opération : Ganki, Tchintergou et Say ville
Quant au volet vente à prix modérés, il cible tous les villages de la commune.

c) Information et sensibilisation des groupes cibles

Une séance d'information a été organisée avec les délégués des villages pour leur expliquer le contexte et les modalités de mise en œuvre, notamment le prix, le calendrier de vente.
Dans les CSI, l'information et la sensibilisation ont été faites par les agents de santé.

d) Acquisition des stocks

L'opération a connu 5 phases successives. Après l'identification du fournisseur de commun accord avec l'administrateur délégué, l'achat du stock de la première phase a été effectué par AcSSA auprès un commerçant céréalier de Niamey. C'est ainsi que 10,7 tonnes de céréales (4,4 tonnes de maïs et 6,3 tonnes de mil) ont été livrées à la commune dont 2,3 tonnes de mil pour les CSI.
Les achats successifs effectués par la commune à partir des recettes sont les suivants :

2ème phase : 4 tonnes de mil
3ème phase : 2 tonnes de mil
4ème phase : 1 tonnes de mil
5ème phase : 0,5 tonnes de mil

Soit au total 7,5 tonnes, ce qui porte à 18,2 tonnes la quantité totale de céréales mises à la disposition des populations.
En plus des céréales, 198 boites de lait maternisé de 400g ont été achetées (en pharmacie) et mises à la disposition des enfants malnutris par l'entremise des CSI.

e) Mise à disposition des céréales aux populations

- **Vente des céréales aux populations**

Un seul centre de vente a été créé dans la ville de Say. Pour permettre aux populations des autres villages d'y accéder, les ventes se font le jour du marché c'est-à-dire tous les vendredi. Un comité chargé de la vente a été mis en place par la mairie sous la supervision du secrétaire général.
Sur les 18,2 tonnes de céréales achetées au cours des 5 phases successives, 15,9 tonnes ont été vendues à un prix modéré de 10.500 F CFA le sac de 100 kg. Sur ce prix 250 FCFA par sac sont versés aux membres du comité pour couvrir leurs frais de déplacement.
À la fin de la 5ème phase, on compte 365 ménages qui ont bénéficié de cette opération soit une population bénéficiaire de 2.555 personnes.

- **Volet nutrition**

Le volet nutrition a bénéficié aux enfants et aux femmes allaitantes. Ainsi 198 boites de lait maternisé de 400g ont été distribuées à 198 enfants dans 3 Centres de santé Intégré (CSI).
Aussi, 184 mères allaitantes ont reçu chacune 12,5 kg de mil soit 2.300 kg au total.

Distribution de céréales et de lait maternisé dans le CSI de Tchintchergou

f) Appréciation générale sur l'opération

- de la part des populations bénéficiaires

Comme dans les autres communes, l'opération a été très appréciée par les populations parce qu'elle a permis à des personnes de faibles revenus d'accéder plus facilement aux céréales nécessaires à leur survie.
La particularité de cette opération est qu'elle a intégré un volet nutrition au regard du taux très élevé de la malnutrition des enfants pendant la période de crise alimentaire.

- de la part des autorités locales

Les autorités locales ont également salué cette action qui a contribué de façon significative à atténuer les effets de la crise chez les bénéficiaires. Elles encouragent ce genre d'initiatives.

g) Contribution des collectivités locales bénéficiaires

En plus de leur participation active qui a favorisé la bonne mise en œuvre de l'opération, les autorités municipales ont assuré le stockage et le gardiennage des céréales.

Tableau 35 : Situation récapitulative de l'intervention

Communes	Montant financement (euro)	Stock total mobilisé (tonne)	Nbre de rotation	Distribution gratuite	Vente Prix modéré	Nombre de bénéficiaires finaux	Solde final (FCA)
Tillabéri	33 100	149	3	40	109	105 000	1 008 568
Téra	15 000	67,3	3	8,3	59	5 954	12 000
Say	4 500	18,2 (1)	5	2,3 (1)	15,9	2 937	4 000
Tessaoua	10 000	29,7	1	0	29,7	8 575	2 868 404
Korgom	6 000	17,6	1	0	17,6	7 000	1 763 959
6 Communes de Tchiro	22 000	55,5	1	13,2	42,3	8 004	3 138 379
CU Zinder	60 000	165	1	0	165	46 022	18 023 672
TOTAUX	**150 600**	**502,3 (1)**		**63,8**	**438,5**	**183 492**	**26 818 982**

(1) Plus 198 boites de lait maternisé

2.2.6. Activités dont la mise en œuvre permet d'atteindre le résultat 6 : La participation d'AcSSA à la consolidation du réseau « Afrique Verte international » est effective.

2.2.5.1 Organisation de la réunion du CA d'AVI à Niamey

A l'issue de sa session tenue le 2 décembre 2009 à Ouagadougou, le CA d'AVI avait élaboré le programme des réunions statutaires de l'organisation. Ainsi, le conseil avait proposé l'organisation d'une réunion de CA intérimaire au Niger en Juin 2010 et l'AG ordinaire en décembre 2010 en France.
En application de cette proposition, le CA d'AVI s'est réunion à Niamey du 3 au 4 juin 2010 sur l'ordre du jour suivant :

1. Adoption du budget intérimaire, le bilan 2009, le rapport d'activités consolidé,
2. Suivi des tâches confiées aux différentes associations,
3. Contribution pour la mise en œuvre du dossier PAAR,
4. Divers

Un compte rendu a sanctionné la fin des travaux.

Aussi, en marge de la réunion statutaire du CA d'AVI, s'est tenue le 3 juin 2010, une séance de travail sur les conventions opérationnelles entre Afrique Verte et ses partenaires sahéliens dans le cadre de la mise en œuvre des projets CE.

2.2.5.2 Participation à l'étude PAAR

En réponse à l'appel à capitalisation lancé par Inter réseaux en janvier 2010, AVI en partenariat avec ses membres, avait élaboré et soumis le projet intitulé «*Renforcement des capacités des réseaux d'organisations agricoles par l'analyse de l'évolution du prix des céréales locales ».* Le projet avait reçu l'agrément du jury de sélection et le contrat de mise en œuvre a été signé le 24 avril 2010 pour une période de 6 mois. Un des points inscrits au CA D'AVI tenu à Niamey a consisté à peaufiner la planification de la mise en œuvre dudit projet et à rappeler les engagements de chacun des partenaires.
Comme membres d'AVI, AcSSA a apporté sa contribution dans la réalisation de ce travail de capitalisation. La partie du document portant sur le Warrantage concerne particulièrement le Niger.

CONCLUSION SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES

En dépit du contexte particulièrement marqué par la crise alimentaire et les tensions sociales nées de la détérioration du climat politique dans le pays, la mise en œuvre du programme 2010 a été très satisfaisante.
Les actions planifiées sur l'année (formations, constructions, approvisionnement en intrants et en céréales…) ont connu des taux de réalisation très satisfaisant.
Malgré le coût élevé de la matière première**,** le suivi des groupements montre que de janvier à décembre, les femmes transformatrices de céréales ont acheté **66.684 kg** de matières premières et obtenu **32.733 kg** de produits finis, ce qui se traduit par une augmentation de leurs revenus au niveau de tous les groupements. Le chiffre d'affaires réalisé pour cette même période est de **35.865.925 FCFA** pour un coût de production de **20.915.160 FCFA**. Les équipements dont ils ont récemment bénéficié permettront aux groupements d'augmenter leur niveau de production dans les mois à venir.
Toutefois, sur le plan des approvisionnements en intrants et en vivres, le renchérissement des prix suite à la crise alimentaire a eu pour conséquences une diminution des quantités prévues et parfois une augmentation des coûts. Le réajustement entre intrants a été fait en tenant compte des priorités des producteurs.
Le niveau satisfaisant de réalisation des activités du programme 2010 a été obtenu grâce à une mobilisation de toutes les parties prenantes.
.

ANNEXES

Annexe 1 : POINT SUR LA GESTION DES STOCKS ET DES FINANCES DES BANQUES D'INTRANTS MIL SORGHO

N°	OP de/Produits	Semences									Fertilisants								
		Quantité (sac de 100kg)					Montant (Franc CFA)				Quantité (sac de 50 kg)					Montant (Franc CFA)			
		Placé	Vte comptant	Vte crédit	Reste	Ecart	Caisse	Banque	Créances	Total	Placé	Vte comptant	Vte crédit	Reste	Ecart	Caisse	Banque	Créances	Total
1: ZONE DE FILINGUE																			
1	Maikogo	21	21	0	0	0	128 650	225 000	0	353 650	40	11	0	29	0	148 500	0	0	148 500
2	Gao Sofon Gari	21	21	0	0	0	147 700	260 000	0	407 700	30	6	0	24	0	81 000	0	0	81 000
3	Tombo	23	23	0	0	0	0	335 000	0	335 000	40	22	0	18	0	168 000	75 000	0	243 000
4	Tounfalis	30	30	0	0	0	507 500	0	0	507 500	30	12	0	18	0	162 000	0	0	162 000
5	Chical	15	0	15	0	0	0	0	0	0	30	0	30	0	0	0	0	0	0
6	Tanka	20	10	10	0	0	175 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
7	Touloun Damissa	20	20	0	0	0	0	362 500	0	362 500	20	0	14	6	0	0	0	0	0
8	Jakouka	22	22	0	0	0	0	440 000	0	440 000	20	2	0	18	0	0	27 000	0	27 000
9	Dogon Dadji	20	20	0	0	0	309 400	100 000	0	409 400	20	0	20	0	0	0	0	0	0
10	Yanta	25	25	0	0	0	480 000	0	0	480 000	30	30	0	0	0	419 575	0	0	419 575
11	Tidiba	20	20	0	0	0	174 500	200 000	0	374 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0
12	Kounnou	20	20	0	0	0	52 500	290 000	0	342 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Kabé	10	10	0	0	0	198 000	0	0	198 000	40	16	0	24	0	216 000	0	0	216 000
Sous total Filingué		**267**	**242**	**25**	**0**	**0**	**2 173 250**	**2 212 500**	**0**	**4 210 750**	**300**	**99**	**64**	**137**	**0**	**1 195 075**	**102 000**	**0**	**1 297 075**
2: ZONE DE TERA																			
1	Goundé	20	20	0	0	0	0	400 000	0	400 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2	Dia Dia Kado	20	20	0	0	0	400 000	0	0	400 000	20	20	0	0	0	280 000	0	0	280 000
3	Kassani Faba	15	15	0	0	0	0	300 000	0	300 000	20	20	0	0	0	0	280 000	0	280 000
4	Kassani Kokari	15	6	0	9	0	0	120 000	0	120 000	20	20	0	0	0	0	280 000	0	280 000
5	Kado Koira	20	20	0	0	0	0	400 000	0	400 000	20	20	0	0	0	0	280 000	0	280 000
6	Djerotchiré	20	20	0	0	0	0	400 000	0	400 000	20	20	0	0	0	0	280 000	0	280 000
7	Safatane	20	20	0	0	0	0	400 000	0	400 000	20	20	0	0	0	0	280 000	0	280 000
Sous total Téra		**130**	**121**	**0**	**9**	**0**	**400 000**	**2 020 000**	**0**	**2 420 000**	**120**	**120**	**0**	**0**	**0**	**280 000**	**1 400 000**	**0**	**1 680 000**

3: ZONE DE TILLABERY

1	Diamona	10	10	0	0	0	0	200 000	0	200 000	20	20	0	0	0	0	280 000	0	280 000
	Sous total Tillabéry	10	10	0	0	0	0	200 000	0	200 000	20	20	0	0	0	0	280 000	0	280 000

4: ZONE DE OUALLAM

1	Fanaka Koira	25	25	0	0	0	0	500 000	0	500 000	20	8	0	12	0	40 500	67 500	0	108 000
2	Cewane	35	35	0	0	0	0	700 000	0	700 000	20	7	0	13	0	94 500	0	0	94 500
3	Dabré	30	30	0	0	0	0	600 000	0	600 000	20	10	0	10	0	135 000	0	0	135 000
4	Garbey Fondo	40	40	0	0	0	0	800 000	0	800 000	20	7	0	13	0	94 500	0	0	94 500
5	Koubora	20	20	0	0	0	0	400 000	0	400 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6	Garbey Malo Koira	20	20	0	0	0	0	400 000	0	400 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Sous total Ouallam	170	170	0	0	0	0	3 400 000	0	3 400 000	80	32	0	48	0	364 500	67 500	0	432 000

5: ZONE DE SAY KOLLO

1	Baboussaye	20	20	0	0	0	15 000	300 000	0	315 000	40	25	10	5	0	0	350 000	0	350 000
2	Sébéri Biyan Boukata	15	15	0	0	0	0	300 000	0	300 000	40	40	0	0	0	0	540 000	0	540 000
3	Sébéri Margan Dagoye	15	15	0	0	0	0	300 000	0	300 000	20	20	0	0	0	0	540 000	0	540 000
4	Doutouel Fada Islamic	15	15	0	0	0	0	300 000	0	300 000	40	20	10	10	0	0	280 000	0	280 000
5	Doutouel Beidari	25	25	0	0	0	0	500 000	0	500 000	40	25	0	15	0	0	325 000	0	325 000
6	Alloré	25	25	0	0	0	0	500 000	0	500 000	40	19	10	11	0	256 500	0	0	256 500
7	Boga M Koira	20	20	0	0	0	0	400 000	0	400 000	40	0	40	0	0	0	0	0	0
	Sous total Say Kollo	135	135	0	0	0	15 000	2 600 000	0	2 615 000	260	149	70	41	0	256 500	2 035 000	0	2 291 500

6: ZONE DE ZINDER																			
1	Broum	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20	15	0	5	0	202 500	0	0	202 500
2	Ara Saboua	1	0,5	0	0,5	0	10 000	0	0	10 000	30	25	0	5	0	337 500	0	0	337 500
3	Incha Roua	1	1	0	0	0	20 000	0	0	20 000	40	30	0	10	0	405 000	0	0	405 000
4	Mamaki	10	5	0	5	0	100 000	0	0	100 000	25	9	0	16	0	0	121 500	0	121 500
5	Djanguiné	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40	29,5	0	10,5	0	398 200	0	0	398 200
6	Yacoubari	10	7	0	3	0	140 000	0	0	140 000	25	20	0	5	0	0	270 000	0	270 000
7	Maja	10	6	0	4	0	80 000	0	0	80 000	25	10	0	15	0	135 000	0	0	135 000
8	Bakari	0,5	0	0	0,5	0	0	0	0	0	25	15	0	10	0	67 500	135 000	0	202 500
9	Toudoun Agoua	10	10	0	0	0	0	200 000	0	200 000	40	23	0	17	0	0	320 000	0	320 000
10	Zangon Dachi	2	2	0	0	0	0	40 000	0	40 000	20	20	0	0	0	0	277 500	0	277 500
11	Illlala Abdou	2	2	0	0	0	0	20 000	0	20 000	30	22	0	8	0	0	297 000	0	297 000
12	Bakin Birdji	0,5	0,5	0	0	0	0	10 000	0	10 000	20	20	0	0	0	135 000	135 000	0	270 000
13	Garagoumsa	30	30	0	0	0	0	300 000	0	300 000	40	40	0	0	0	270 000	270 000	0	540 000
Sous total Zinder		77	64	0	13	0	350 000	570 000	0	920 000	360	263,5	0	96,5	0	1 748 200	1 826 000	0	3 574 200
GRAND TOTAL		**789**	**742**	**25**	**22**	**0**	**2 938 250**	**11002 500**	**0**	**13 765 750**	**1140**	**683,5**	**134**	**323**	**0**	**3 844 275**	**5 710 500**	**0**	**9 554 775**

Fongicides

Filingué		**Zinder**	
Nombre de sachet placé	**1200**	Nombre de sachet placé	**3679**
Nombre de sachet vendu comptant	**271**	Nombre de sachet vendu au comptant	**1507**
Nombre de sachet restant	**929**	Nombre de sachet restant	**2 172**
Montant des recettes	**81 300**	Montant des recettes	**586 200**

Annexe 2 : POINT SUR LA GESTION FINANCIERE ET DES STOCKS DES BANQUES D'INTRANTS RIZ

			Semences								Fertilisants							
			Quantité (sac)				Montant apport mobilisé (Franc CFA)				Quantité (sac de 50 kg)				Montant apport mobilisé (Franc CFA)			
N°	OP Centre	OP Rattachées	Placée	Vendu Cptant	Cédée Crédit	Restante	Caisse	Banque	Créances	Total	Placée	Vendu Cptant	Cédée Crédit	Restante	Caisse	Banque	Créances	Total
1: ZONE DE TERA																		
1	Koira Lami	0	17	0	17	0	0	34 000	0	34 000	19	0	19	0	0	57 000	0	57 000
2	Dia Dia Peulh	Maloumbéri	50	0	50	0	100 000	0	0	100 000	75	0	75	0	225 000	0	0	225 000
3	Sansane Haoussa	Sansane Sakolé	30	0	30	0	60 000	0	0	60 000	34	0	34	0	102 000	0	0	102 000
4	Mara	0	60	0	60	0	120 000	0	0	120 000	64	0	64	0	420 000	0	0	420 000
5	Boukou k Zéno	Tché Tché Tondo	80	0	80	0	160 000	0	0	160 000	135	0	135	0	405 000	0	0	405 000
6	Sorkoymé	Zameymé	21	0	21	0	42 000	0	0	42 000	21	0	21	0	63 000	0	0	63 000
Sous total Téra			**258**	**0**	**258**	**0**	**482000**	**34 000**	**0**	**516 000**	**348**	**0**	**348**	**0**	**1 215 000**	**57 000**	**0**	**1 272 000**
2: ZONE DE TILLABERY																		
1	Neini	0	35	0	35	0	0	70 000	0	70 000	41	0	41	0	0	123 000	0	123 000
2	Finari	0	30	0	30	0	0	60 000	0	60 000	34	0	34	0	0	102 000	0	102 000
3	Garié	0	14	0	14	0	0	28 000	0	28 000	14	0	14	0	0	42 000	0	42 000
4	Sakoira	Goureybio	13	0	13	0	0	26 000	0	26 000	14	0	14	0	0	42 000	0	42 000
5	Sawani	Sinder Boura	90	0	90	0	0	180 000	0	180 000	150	0	150	0	0	300 000	0	300 000
6	M'bida	Norandé	83	0	83	0	0	166 000	0	166 000	95	0	95	0	0	285 000	0	285 000
7	Sawanibon	0	40	0	40	0	0	80 000	0	80 000	45	0	45	0	0	135 000	0	135 000
8	Sayéni	Bossa, Finari	97	0	97	0	0	194 000	0	194 000	100	0	100	0	0	300 000	0	300 000
9	Famalé	0	40	0	40	0	0	80 000	0	80 000	62	0	62	0	0	186 000	0	186 000
10	Tomaré	0	103	0	103	0	0	206 000	0	206 000	101	0	101	0	0	303 000	0	303 000
11	Issilé	0	50	0	50	0	0	100 000	0	100 000	50	0	50	0	0	150 000	0	150 000
12	Kandadji	0	160	0	160	0	0	320 000	0	320 000	200	0	200	0	0	480 000	0	480 000
13	Sanguilé	0	14	0	14	0	0	28 000	0	28 000	14	0	14	0	0	42 000	0	42 000
14	Daya Peulh	0	27	0	27	0	0	54 000	0	54 000	27	0	27	0	0	81 000	0	81 000
15	Doulsou	0	80	0	80	0	0	160 000	0	160 000	140	0	130	10	0	390 000	0	390 000
16	Kordougou	0	38	0	38	0	0	76 000	0	76 000	38	0	29	9	0	87 000	0	87 000
17	Fouw	0	25	0	25	0	0	50 000	0	50 000	25	0	25	0	0	75 000	0	75 000
Sous total Tillabéry			**939**	**0**	**939**	**0**	**0**	**1 878 000**	**0**	**1 878 000**	**1150**	**0**	**1131**	**19**	**0**	**3 123 000**	**0**	**3 123 000**

3: ZONE DE SAY KOLLO																		
1	Maagon	0	25	0	25	0	0	0	0	0	60	38	10	12	0	560 000	0	560 000
2	Dokimana	0	25	0	25	0	0	0	0	0	60	4	56	0	0	60 000	0	60 000
3	Tokeye	0	25	18	0	7	0	254 000	0	254 000	60	44	8	8	0	516 000	0	516 000
4	Mouléré	0	25	0	25	0	0	0	0	0	60	35	15	10	0	460 000	0	460 000
5	Kohan Garant	0	25	20	0	5	0	272 000	0	272 000	60	52	8	0	0	728 000	0	728 000
6	Tillaré	0	25	0	25	0	0	0	0	0	60	15	45	0	0	150 000	0	150 000
7	Sorkeye	0	25	17	0	8	0	0	0	0	60	28	32	0	0	400 000	0	400 000
Sous total Say Kollo			**175**	**55**	**100**	**20**	**0**	**526 000**	**0**	**526 000**	**420**	**216**	**174**	**30**	**0**	**2 874 000**	**0**	**2 874 000**
GRAND TOTAL			**1372**	**55**	**1297**	**20**	**482 000**	**2 438 000**	**0**	**2 920 000**	**1918**	**216**	**1653**	**49**	**1 215 000**	**6 054 000**	**0**	**7 269 000**

A RETENIR

* Les créances mentionnées dans ce tableau sont relatives à la mobilisation des apports personnels
* Dans les zones de Téra et Tillabéry, les intrants ont été cédés à crédit conditionnant un apport en espèce
* **Mode de remboursement**

Pour le riz: Un sac de riz paddy après la récolte ou 13 000 F cfa en espèce

Pour l'engrais : Un sac de riz après la récolte ou 11 000 F cfa en espèce

Annexe 3 : Situation de la dotation en équipement des groupements de femmes transformatrices de Céréales

Zone : Niamey

Type de matériels et équipements	Groupements													
	Irkoy Sabou	Hallal	Bani bani	Lakkal Kanay	Eden	Mariétout	Taasu Albarka	Nafa	Homothum adom	Hollaré	Multi métier	Tounda Hinay	Gakassinay	Total
Equipements														
Balance	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	13
Four à charbon	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	13
Séchoir coquille	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	26
Séchoir solaire	0	0	1	1	1	1	-	-	-	-	-	1	-	5
Soudeuse	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	13
Table	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	13
Tableau d'affichage	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	13
Etagère	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	13
Matériels														
Caisse métallique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	13
Couscoussier	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	26
Foyer	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	26
Fûts	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	26
Gde cuvette sans couvercle	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	26
Gde cuvette avec couvercle	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	26
Gde écumoire	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	26
Grands plateaux	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	52
Grande louche	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	26
Marmite	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	26
Moyenne cuvette avec couvercle	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	26
Nattes	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	39
Petites bassines plastiques	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	52
Petits plateaux	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	26
Seaux inox	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	26
Seaux plastiques	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	26
Tamis	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	39
Tissus percale (m)	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	65
Emballage /étiquetage														
Emballage 500 g	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	325
Emballage 1 kg	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	26
Scotch	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	26
Imprimante Laser couleur														1[1]

[1] L'imprimante est installée aux bureaux d'AcSSA pour l'utilisation de toutes les UT du réseau

Zone : Say Kollo

Type de matériels et équipements	Groupements		
	Niima	Soudji da margou	Total
Equipements			
Balance	1	1	2
Etagère	1	1	2
Séchoir coquille	2	2	4
Four à charbon	-	1	1
Séchoir solaire	-	1	1
Soudeuse	1	1	2
Table	1	1	2
Tableau d'affichage	1	1	2
Matériels			
Caisse métallique	1	1	2
Couscoussier	2	2	4
Foyer	2	2	4
Fûts	2	2	4
Gde cuvette sans couvercle	2	2	4
Gde cuvette avec couvercle	2	2	4
Gde écumoire	2	2	4
Grands plateaux	4	4	8
Grande louche	2	2	4
Marmite	2	2	4
Moyenne cuvette avec couvercle	2	2	4
Nattes	3	3	6
Petites bassines plastiques	4	4	8
Petits plateaux	2	2	4
Seaux inox	2	2	4
Seaux plastiques	2	2	4
Tamis	3	3	6
Tissus percale (m)	5	5	10
Emballage /étiquetage			
Scotch	2	2	4
Emballage 500 g	25	25	50
Emballage 1 kg	2	2	4

Zone : Zinder

Type de matériels et équipements	Groupements					
	Aminci	**Baban Sarari**	**Incha allah**	**Nakowa**	**Magama Zumunchi**	**Total**
Equipements						
Etagère	1	1	1	1	1	5
Séchoir coquille	2	2	2	2	2	10
Etagère						
Matériels						
Caisse métallique	1	1	1	1	1	5
Fûts	2	2	2	2	2	10
Gde cuvette sans couvercle	2	2	2	1	2	9
Gde cuvette avec couvercle	1	1	2	1	1	6
Gde écumoire	1	1	2	2	2	8
Grands plateaux	3	3	3	3	3	15
Grande louche	1	1	2	2	2	8
Moyenne cuvette avec couvercle	2	2	1	1	1	7
Nattes	2	2	2	2	2	10
Petits plateaux	2	2	2	2	2	10
Seaux inox	2	2	2	2	2	10
Seaux plastiques	2	2	2	2	2	10
Tamis	3	3	3	3	3	15
Tissus percale (m)	5	5	5	5	5	25
Emballage /étiquetage						
Emballage 500 g	25	25	25	25	25	125
Emballage 1 kg	2	2	2	2	2	10
Scotch	1	1	1	1	-	4

Récapitulatif des équipements et matériels subventionnés aux 20 UT

Articles	Prix unitaire	Quantité par zone						Qté Totale	Prix total
		Say Kollo		Zinder		Niamey			
		Qté	Montant	Qté	Montant	Qté	Montant		
Equipements									
Balance	12 500	2	25 000	-	-	13	162 500	15	187 500
Etagère	110 000	2	220 000	5	550 000	13	1 430 000	20	2 200 000
Four à charbon	125 000	1	125 000	-	-	13	1 625 000	14	1 750 000
Séchoir coquille	78 750	4	315 000	10	787 500	26	2 047 500	40	3 150 000
Séchoir solaire	450 000	1	450 000	-	-	5	2 250 000	6	2 700 000
Soudeuse	8 500	2	17 000	-	-	13	110 500	15	127 500
Table	30 000	2	60 000	-	-	13	390 000	15	450 000
Tableau d'affichage	15 000	2	30 000	-	-	13	195 000	15	225 000
			1 242 000		**1 337 500**		**8 210 500**		**10 790 000**
Matériels									
Caisse	12 000	2	24 000	5	60 000	13	156 000	20	240 000
Couscoussier	13 000	4	52 000	-	-	26	338 000	30	390 000
Foyer	7 000	4	28 000	-	-	26	182 000	30	210 000
Fûts	5 000	4	20 000	5	25 000	26	130 000	35	175 000
Gde cuvette sans couvercle	7 500	4	30 000	10	75 000	26	195 000	40	300 000
Gde cuvette avec couvercle	12 500	4	50 000	6	75 000	13	162 500	23	287 500
Gde écumoire	4 000	4	16 000	8	32 000	26	104 000	38	152 000
Grands plateaux	3 500	8	28 000	15	52 500	52	182 000	75	262 500
Grde louche	4 000	4	16 000	8	32 000	26	104 000	38	152 000
Marmite	18 000	4	72 000	-	-	26	468 000	30	540 000
Moyenne cuvette avec couvercle	5 000	4	20 000	7	35 000	26	130 000	37	185 000
Nattes	4 500	6	27 000	10	45 000	39	175 500	55	247 500
Petites bassines plastiques	1 000	8	8 000	-	-	52	52 000	60	60 000
Petits plateaux	2 500	4	10 000	10	25 000	26	65 000	40	100 000
Sauts inox	8 000	4	32 000	10	80 000	26	208 000	40	320 000
Sauts plastiques	2 500	4	10 000	10	25 000	26	65 000	40	100 000
Tamis	5 000	6	30 000	15	75 000	42	210 000	63	315 000
Tissus percale (m)	700	10	7 000	25	17 500	70	49 000	105	73 500
			480 000		**654 000**		**2 976 000**		**4 110 000**

Emballage/étiquetage									
Scotch	1 500	4	6 000	4	6 000	26	39 000	34	51 000
Emballage 500 g	350	50	17 500	125	43 750	325	113 750	500	175 000
Emballage 1 kg	45 000	4	180 000	10	450 000	26	1 170 000	40	1 800 000
Imprimante	476 000	-	-	-	-	1	476 000	1	476 000
			203 500		**499 750**		**1 798 750**		**2 502 000**
Accompagnement et autres dépenses									
Formation sur utilisation d'équipements									1 347 750
Grillage pour tamis									40 000
Frais mission équipe pour achat à Ouaga									15 000
Transport équipements									47 000
)Divers									48 550
									1 498 300
Total									**18 883 700**